



Les arts



France Beaudoin et Sonia Vachon

Un duo matinal explosif! (G1)



Patricia Paquin et Alain Dumas

Flash... ou l'adrénaline en direct (H1)

LES SPORTS

Gaiters

Un objectif clair: «séries, séries séries» (D1)

Drummondville



Le présumé commanditaire de l'agression contre l'avocat Germain Jutras est inculpé (A3)

Météo / D6

VARIABLE

25

6h01 19h34

29 août 05 sept 13 sept 21 sept

Débat «électrique» en vue

Hydro-Québec construira une nouvelle ligne entre Saint-Élie et Canton d'Orford

Luc LAROCHELLE

Sherbrooke

Hydro-Québec relance son projet de construction d'une ligne de renforcement de 120 KV entre les postes de Magog et de Sherbrooke. Cette amélioration du réseau, qui devait se faire sans perturbation, risque aujourd'hui de soulever des tollés à Saint-Élie-d'Orford ainsi que dans le Canton d'Orford.

La Tribune a appris que les plans initiaux ne répondent plus aux critères

de fiabilité mis en application après la dévastation du réseau causée par le verglas. Hydro-Québec doit revoir le tracé présenté publiquement en 1996.

Les ingénieurs recommandaient alors d'emprunter le corridor d'une ligne déjà en service, qui longe l'autoroute 10, pour éviter la zone à haute densité de Saint-Élie-d'Orford. Hydro-Québec prévoyait utiliser des portiques de bois pour soutenir cette ligne d'appoint.

La ligne sera plutôt construite avec des pylônes d'acier offrant une meilleure résistance aux intempéries. Cette contrainte rend le tracé initial caduc

puisqu'elle longeant l'autoroute n'est pas assez large pour l'érection d'une deuxième ligne avec ce type de structure.

De plus, pour éviter les bris en cascades lors de catastrophes naturelles, Hydro-Québec évite maintenant les doublages ou les croisements lors de la construction de nouvelles lignes.

«La solution envisagée en 1996 n'est plus valable avec les nouveaux critères de conception. Nous devons intégrer les leçons du verglas à nos normes de construction. Si nous faisons comme si cet événement ne s'était jamais produit,

on nous le reprocherait», a commenté la porte-parole d'Hydro-Québec, Lucie Brodeur.

Cette dernière a reconnu que les nouveaux paramètres techniques réduisent la marge de manoeuvre des ingénieurs. Ainsi, comme le poste de Sherbrooke, situé sur le chemin Dion à Saint-Élie, est déjà ceinturé de lignes de transport, le point de raccordement le

Débat... (suite en A2)

Le maire Gingras: «Attendons avant de s'alarmer» (A2)

Une championne à l'urgence du CHUS



Mario GOUPIL

On ne le vous souhaite surtout pas, mais si par malheur vous devez vous présenter à l'une des urgences du CHUS, que ce soit celle de Fleurimont ou celle de Sherbrooke (Hôtel-Dieu), vous avez de bonnes chances d'y être soigné par la docteure Sylvie Daigle.

Oui, il s'agit bel et bien de la même Sylvie Daigle. De celle qui a fait l'orgueil de Sherbrooke, du Québec et du Canada tout entier en étant couronnée cinq fois championne du monde en patinage de vitesse et en participant à autant de Jeux olympiques, où elle a mérité deux médailles. De celle qui, toute jeune déjà, faisait tomber des barrières en devenant la première fille à jouer au baseball organisé, dans la Petite Ligue Sherbrooke-Lennoxville.

À l'âge de 37 ans, Sylvie Daigle vient d'obtenir son diplôme de médecin. «J'ai maintenant mon numéro de pratique officielle...», confirme-t-elle avec beaucoup de fierté dans le regard.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Sylvie Daigle en aura mis du temps avant de réaliser le rêve qu'elle caressait déjà lorsqu'elle était enfant. La route a été très longue. En tout et par tout, elle aura étudié à l'université sur une période de 14 années...

Sylvie a d'abord mis sept ans avant d'obtenir un baccalauréat en éducation physique à l'Université de Sherbrooke, et ce bien sûr en raison de la carrière d'athlète qu'elle menait parallèlement à ses études à temps partiel. De même, le diplôme en médecine qu'elle vient de décrocher vient couronner sept autres années d'études à l'Université de Montréal.

Maintenant docteure, Sylvie Daigle a choisi de rentrer à

Une championne à l'urgence... (suite en A2)

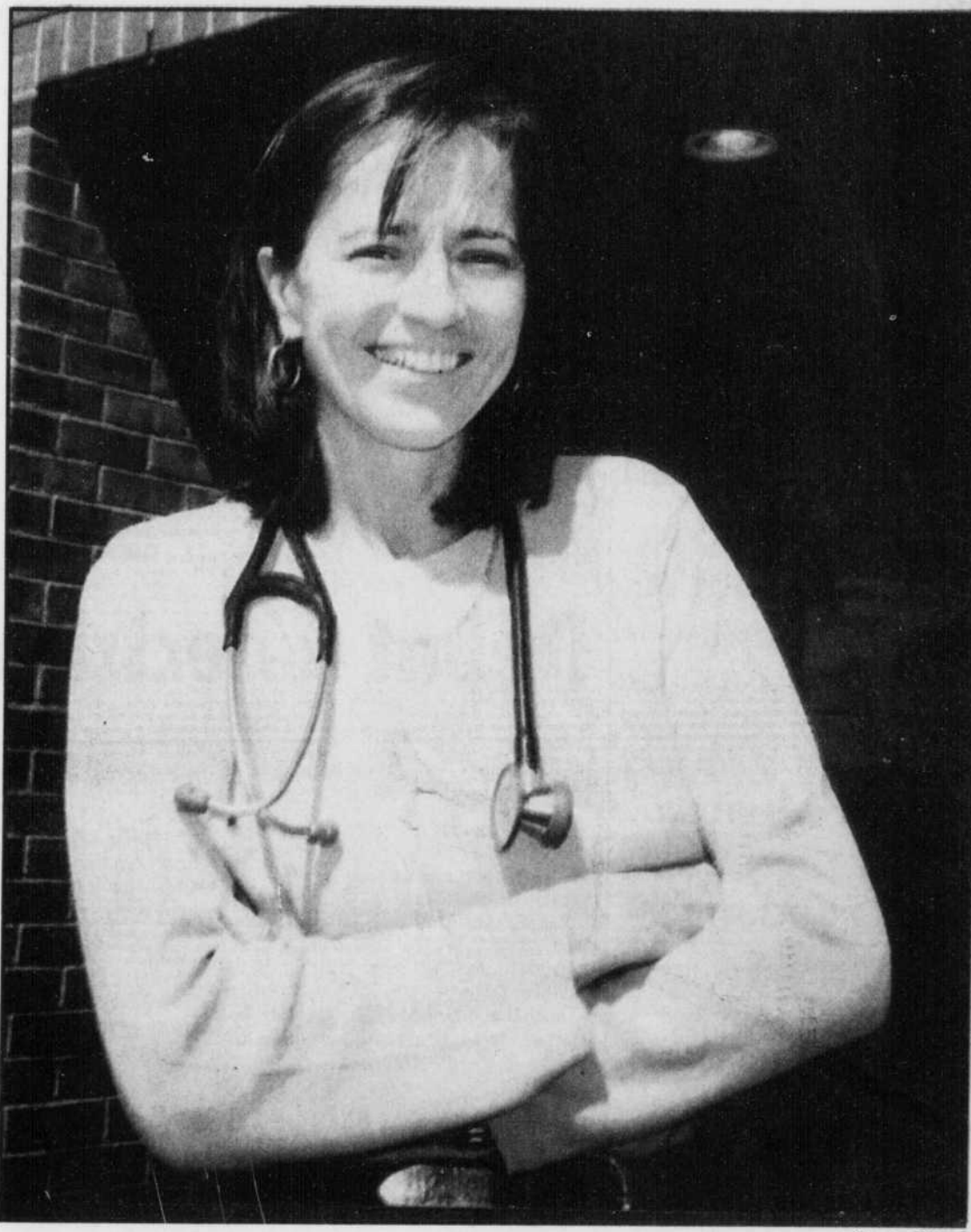


Photo La Tribune

Nouvellement diplômée, le Dr Sylvie Daigle se destine à la médecine d'urgence. Elle poursuit actuellement une année de formation supplémentaire au sein de l'équipe d'urgentologues du CHUS. «Je crois que j'ai les nerfs pour faire ce métier», explique l'ex-championne de patinage de vitesse.

9% pour les agents de la SQ, pas plus

Lucien Bouchard exhorte les policiers à rétablir la sécurité sur les routes

Michel HÉBERT

Granby (PC)

Les agents de la Sûreté du Québec font des moyens de pression qui mettent inutilement la sécurité de la population en danger puisqu'ils ne recevront pas plus que la hausse de neuf pour cent accordée aux autres employés de l'Etat, a répété hier le premier minis-

tre Lucien Bouchard.

Sur un ton presque solennel, ils les a exhortés à accepter les offres du gouvernement et à rétablir la sécurité sur les routes.

«Ils ne peuvent pas s'attendre à autre chose», a-t-il déclaré à l'issue d'un caucus conjoint du PQ et du Bloc québécois, à Granby, vendredi.

«Je demande aux agents de la SQ de se mettre à la place du gouvernement

qui a réglé avec 450,000 employés de l'Etat, alors pourquoi serait-il possible pour le gouvernement de donner plus à un groupe qu'à 450,000 personnes qui ont accepté 9%». Les policiers de la SQ veulent une augmentation globale de 15 pour cent sur trois ans.

M. Bouchard réfute les arguments des policiers qui prétendent mériter plus parce qu'ils risquent leur vie à lutter contre les Hell's Angles et le crime or-

ganisé.

«Ce n'est pas un argument. Les infirmières qui travaillent dur la nuit dans les hôpitaux, les gens qui reçoivent de grands blessés dans les urgences aussi, et les éducateurs avec des classes difficiles dans les milieux défavorisés, voyons donc, ça ne tient pas», a-t-il insisté.

Le premier ministre a répété que les

9% pour les... (suite en A2)

Escapade du jour

Micro-brasserie Le Lion d'Or

2 et 6 rue Collège, Lennoxville • (819) 562-4589

Première microbrasserie au Québec. 4 variétés de bières maison brassées traditionnellement. Visite des installations et dégustation (durée : 30 minutes).

Visites du lundi au vendredi, de 9h à 17h (réservation requise samedi, dimanche et pour les groupes)

(819) 820-2020 • www.tourisme-cantons.qc.ca



Un petit coin de PARADIS

Un plaisir 4 saisons au lac Stoke

Pour Frédérique Voyer et Michel Prenovost, le site du lac Stoke permet des activités en toutes saisons. UN REPORTAGE EN C14.

ScotiaMcLeod
Partenaires à vie^{MC}

Les préparatifs de la rentrée scolaire vous tiennent plus occupé que jamais? Faites appel à notre expertise pour mieux gérer vos placements. Contactez-nous!

Carole Lacasse
Conseillère en placement
829-5538

Louis Marchessault
Conseiller en placement
829-5541



*** Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse, Scotia Capitaux Inc. est un usager autorisé de la marque. ScotiaMcLeod est une division de Scotia Capitaux Inc. Membre du FCPI.

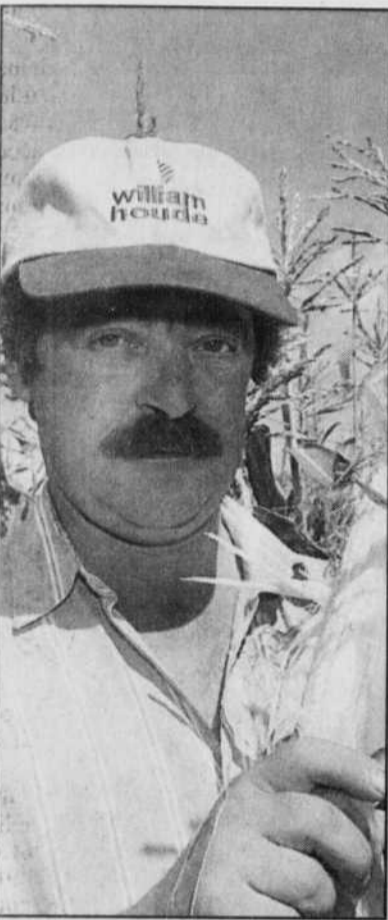
1 800 567-7384

27296

INDEX

Rubriques Page
Arts et spectacles G-1
Bandes dessinées F-6
Chez nous E-2
Décès D-10
Editorial A-12
Éphémérides D-10
Economie B-8
Loterie A-7
Mots croisés F-6
Mot perdu F-6
Météo D-6
Messier en liberté D-6
Petites annonces C-1
Sports D-1
Voyages F-1

À L'INTÉRIEUR



Une année à oublier pour le blé d'Inde page A-5

La pointe Merry se prépare pour la Fête des vendanges page A-6

LA RÉDACTION

Ligne ouverte: 564-5456, poste 444
Télécopieur: (819) 564-8098
Téléphone: (819) 564-5454
Courrier électronique: redaction@latribune.qc.ca
Page Internet: http://www.latribune.qc.ca

LE SOURIRE DU MATIN

La femme à son mari: «Tu n'es pas logique. Tu dis tout le temps que l'argent n'a plus de valeur et tu fais une histoire dès que j'en dépense un petit peu.»

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES

Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés
Prix de vente 3,52 \$
T.P.S. 25 \$
T.V.Q. 28 \$
Coût à l'abonné 4,05 \$

ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:
endroits desservis par camelot et camelots motorisés.
Temps Prix TPS TVQ Total
1 an 165,17 \$ 11,56 \$ 13,26 \$ 189,99 \$
6 mois 88,00 \$ 6,16 \$ 7,06 \$ 101,22 \$
3 mois 45,00 \$ 3,15 \$ 3,61 \$ 51,76 \$
1 mois 25,00 \$ 1,75 \$ 2,01 \$ 28,76 \$

Abonnement par la poste: Territoire immédiat

Temps Prix TPS TVQ Total
1 an 255,00 \$ 17,85 \$ 20,46 \$ 293,31 \$
6 mois 140,00 \$ 9,80 \$ 11,24 \$ 161,04 \$
3 mois 80,00 \$ 5,60 \$ 6,42 \$ 92,02 \$
1 mois 50,00 \$ 3,50 \$ 4,01 \$ 57,51 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$
«La Tribune» est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Adun Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

«Attendons avant de s'alarmer»

Le maire de Saint-Élie, Richard Gingras, dit ne pas connaître les intentions d'Hydro-Québec

Luc LAROCHELLE

Sherbrooke
Le maire de Saint-Élie-d'Orford, Richard Gingras, dit ne pas connaître les intentions d'Hydro-Québec quant à la construction d'une nouvelle ligne de transport d'énergie qui traversera le territoire de sa municipalité.

Le maire Gingras n'a pas caché sa surprise d'apprendre que les plans ayant fait l'objet d'un consensus il y a quatre ans ne sont plus valables aujourd'hui.

«En recevant la lettre d'Hydro-Québec, j'étais sous l'impression que nous n'aurions qu'à régler les quelques détails qui n'étaient pas encore finalisés sur la proposition du tracé de 1996. Nous avions demandé d'installer des pylônes d'acier plutôt que des portiques de bois à quelques endroits, pour des questions d'esthétique», a-t-il ensuite ajouté.

«Attendons avant de s'alarmer, on verra dans le temps. Je ne commencerai pas à m'inquiéter en extrapolant sur des scénarios possibles. Hydro-Québec nous convoque à une rencontre pour le mois d'octobre, j'aurai alors l'occasion de poser toutes les questions», a-t-il ensuite ajouté.

Le maire de Saint-Élie-d'Orford croit qu'avec le dialogue, il sera possible pour Hydro-Québec de mener son projet à terme sans trop heurter les citoyens.

«Nous venons de passer à travers ce genre d'exercice pour une autre ligne, entre Saint-Élie et Bromptonville, et tout s'est déroulé à la satisfaction des citoyens», de dire M. Gingras, en admettant toutefois que cet autre projet d'Hydro-Québec atteint davantage le milieu urbain.

Croissance de la demande

Hydro-Québec avait amorcé les études sur cette ligne 120 KV en janvier 1996, avec l'objectif d'une mise en service en septembre 1998.

«Il y a eu de nombreux projets plus urgents que celui-ci à réaliser après le verglas, mais le fait qu'il resurgisse aujourd'hui n'est pas une conséquence de la tempête. Avant d'entreprendre ces travaux, nous avons vérifié auprès de nos principaux clients s'il n'y avait pas possibilité de mieux contrôler les charges sur notre réseau. Il semble que non. De plus, la consommation est à la hausse», précise à ce sujet Lucie Brodeur, porte-parole d'Hydro-Québec.

Le développement accéléré dans le parc industriel de Magog, l'expansion de l'usine Eka chimie Canada et la croissance fulgurante de la compagnie Thona sont des facteurs expliquant l'augmentation des besoins énergétiques.

«Ça bouge à Magog et ça bouge un peu partout en Estrie. Nous essayons de prévoir les besoins pour le futur», souligne Mme Brodeur. Cette dernière refuse de dévoiler les échéanciers de ce projet de renforcement du réseau avant la rencontre avec les élus municipaux.



Le maire de Saint-Élie d'Orford, Richard Gingras, dit ne pas connaître les intentions d'Hydro-Québec quant à la construction d'une nouvelle ligne de transport d'énergie qui traverserait sa municipalité.

Débat «électrique» en vue

(suite de la Une)

plus probable pour la nouvelle ligne se situe du côté ouest.

Il est logique de penser qu'Hydro-Québec devra effectuer un crochet vers le nord pour contourner la partie du village de Saint-Élie et pour éviter de traverser ses quartiers les plus peuplés, dont le secteur Ma Villa. En pénétrant dans les terres pour aller rejoindre le poste de Magog, qui se trouve dans le chemin du 18e rang du Canton de Magog, la future ligne élec-

trique pourrait passer à travers des terres agricoles et les collines bucoliques du Canton d'Orford.

«Une solution différente amène inévitablement des impacts différents. Nous pourrions dévoiler lesquels seulement lorsque nos équipes auront complété les études préliminaires et suggéreront un nouveau tracé», d'indiquer Mme Brodeur, sans vouloir élaborer davantage sur les éléments devenus incontournables.

Dans le document produit en 1996

à propos de cette ligne de renforcement, le tracé longeant l'autoroute était considéré comme étant tout indiqué: «Hydro-Québec ne voit aucun gain économique, technique ou environnemental à un autre tracé, qui créerait une percée supplémentaire dans les terres environnantes. L'occupation du sol est dense dans la région, et tout nouveau corridor perturberait le milieu bâti, le milieu agricole ainsi que les forêts matures», lit-on dans cette brochure explicative.

La société d'État a avisé les élus des municipalités concernés qu'elle réactiverait le dossier en vue de l'érection de cette ligne, dont les coûts, il y a quatre ans, étaient estimés 4,9 M \$. La bifurcation vers les terres pourrait allonger le tracé initial de 17,9 km et se répercuter sur les coûts puisque Hydro-Québec devrait alors payer des compensations pour obtenir de nouvelles servitudes.

Les premières rencontres avec les élus municipaux sont prévues en octobre.

Une championne à l'urgence du CHUS

(suite de la Une)

la maison. Elle a joint les rangs de l'équipe d'urgentologues du CHUS, le temps d'ajouter une année de formation supplémentaire à celle qu'elle possède déjà.

«Lorsque j'ai amorcé mes études en médecine, j'envisageais de m'orienter vers la médecine familiale. Mais maintenant, c'est comme urgentologue que je souhaite travailler», explique-t-elle.

À défaut de posséder une formation spécifique d'urgentologue, un médecin doit obtenir cette année supplémentaire «sur le terrain» s'il veut aspirer à un poste au sein de l'équipe d'urgence du CHUS. Est-ce à dire que Sylvie Daigle nourrit l'ambition de s'installer en permanence en région comme urgentologue au CHUS?

«Cette année de formation supplémentaire a pour but de permettre à un médecin d'être plus confortable dans son rôle d'urgentologue. De toute façon, pour travailler à Sherbrooke, c'est une condition qu'il faut remplir», explique la principale intéressée.

— Doit-on en déduire que c'est ce à quoi tu aspirer?, a-t-on insisté.

«Je ne sais pas, mais j'avoue que le sentiment d'appartenance est très fort, a-t-elle répondu en riant. Ici, à Sherbrooke, il y a vraiment une bonne équipe qui travaille aux urgences. En tout cas, j'avoue que si j'étais blessée dans un accident d'automobile, je ne serais surtout pas inquiète d'avoir à être soignée dans les urgences du CHUS et de l'Hôtel-Dieu.»

Sylvie Daigle n'aurait pas cru un jour aimer le travail dans les urgences. «Au début, je ne pensais pas aimer cela. Je crois que j'ai les nerfs pour faire ce métier. Actuellement, je travaille avec des médecins qui possèdent 25 ans d'expérience à l'urgence et j'en apprendrais continuellement. La médecine, c'est ça: plus tu en apprends et plus tu apprends que tu es ignorant!».

Pour l'instant, Sylvie est retournée vivre chez papa et maman, dans la maison où elle a grandi, rue Wood, à Sherbrooke. Elle a toutefois conservé son appartement dans la région métropolitaine. De temps à autre, elle est de service à l'urgence de l'hôpital Charles-Lemoyne, qui est aussi associé au Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke.

«Je ne sais pas si je vais rester ici, à Sherbrooke, mais je peux dire que j'aime vraiment l'ambiance. L'équipe est vraiment l'un», de dire celle qui agissait comme présidente d'honneur du tournoi de golf au profit de la société Alzheimer au club de Sherbrooke, plus tôt cette semaine.

— Bonne golfeuse également?

— Pas du tout. Je ne possède même pas d'équipement. On va me fournir des bâtons. J'ai peut-être joué six ou sept rondes de golf dans toute ma vie. Heureusement, c'est un tournoi formule Vegas. Alors, on ne jouera pas souvent avec ma balle!

mgoupil@latribune.qc.ca

9% pour les agents de la SQ, pas plus

(Suite de la Une)

conditions de travail des policiers sont généreuses et qu'il ne tolérera pas la situation qui prévaut actuellement sur les routes.

«La population sait très bien que les policiers de la SQ sont très bien traités, ils jouissent d'un régime de pension extrêmement généreux, des conditions de

travail, j'en suis content pour eux, mais ce n'est pas une raison pour les traiter mieux que les autres», a-t-il tranché.

Préoccupé par les chiffres montrant une hausse marquée des accidents sur les routes, le gouvernement a donné le mandat aux ministères de la Justice et du Travail de préparer divers scénarios

dont la cible sera l'Association des policiers provinciaux, présidée par Tony Cannavino.

Le gouvernement pourrait intervenir comme il l'a fait l'an dernier avec la Fédération des infirmières en frappant au cœur des activités syndicales de l'association des policiers, soit en cessant de

payer pour les activités syndicales des représentants et en suspendant la perception des cotisations. Le gouvernement n'exclut pas la tutelle si cela s'avérait nécessaire.

Moyens de pression et victimes de la route

L'Association des policiers de la SQ muette

Montréal (PC)

L'Association des policiers provinciaux du Québec n'a pas voulu répliquer, hier, au ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, qui accuse ses membres d'être responsables de l'augmentation du nombre de morts et de blessés sur les routes cet été.

Plus tôt ce mois-ci, Marc Bellemare, avocat spécialisé dans la défense des accidentés de la route, a écrit au pre-

mier ministre pour dénoncer le fait que depuis août 99, la surveillance policière est quasi inexistante sur les routes du Québec.

«Ce qui me déçoit, c'est qu'il n'ait pas agi avant, a-t-il commenté hier. J'ai l'impression que le ministre se réveille et fait de la petite stratégie, mais il a un problème de crédibilité. La semaine dernière, il jouait au golf avec le président de l'Association et il y a un mois, il disait qu'il n'y avait pas de problème.»

A la fin juillet, M. Ménard se disait

en effet satisfait du travail des policiers. «Jusqu'à maintenant, on agit de façon assez responsable», avait indiqué le ministre à la Presse Canadienne, en constatant que le taux d'accidents n'avait pas augmenté malgré l'achalandage des vacances. Jeudi dernier, il brandissait cependant des chiffres sur le nombre de collisions mortelles en juillet.

Aux pertes liées à la réduction du nombre de contraventions, Me Bellemare ajoute les coûts de l'indemnis-

ation des victimes de la route et les salaires «payés pour rien aux policiers».

Si les statistiques ne prouvent pas hors de tout doute que la hausse de collisions mortelles ou avec blessés est liée aux moyens de pression, il reste que la vitesse augmente en l'absence de surveillance policière, et que la vitesse est le premier facteur de risque d'accident, fait valoir l'avocat. «Qu'il y ait un mort ou un blessé de plus, c'est déjà trop».

Accusé d'avoir causé une grave collision au coin de Portland et des Érables, avec des facultés affaiblies

Il nie sa culpabilité mais reste en prison

Pierre SAINT-JACQUES
Sherbrooke

Alain Bourque, âgé de 34 ans, maintenant domicilié à Sherbrooke, restera détenu jusqu'à lundi alors que l'on débattait de la pertinence de le remettre en liberté ou non.

Il a comparu hier matin devant le juge Gérald Desmarais, de la Cour du Québec, pour être formellement accusé de facultés affaiblies ayant causé des blessures.

Cette accusation découle du grave accident de la circulation survenu vers 20 heures, le mercredi 23 août, boulevard de Portland et rue des Érables, dans le Nord de Sherbrooke.

Il avait embouti à vive allure une voiture immobilisée à un feu rouge. Sous la violence de l'impact, l'automobile de l'accusé avait dévié pour faucher un poteau de feux de circulation.

Dans la voiture heurtée, il y avait six personnes, deux femmes et quatre enfants. L'accusé était seul.

Les secouristes autant que les témoins se sont étonnés qu'il n'y ait pas eu de victime.

Assisté de l'avocate Myriam La-



Alain Bourque

chance, Bourque a plaidé non coupable à l'accusation portée contre lui. Le procureur André Campagna s'est opposé à tout élargissement de l'accusé qui est maintenant détenu depuis la nuit de

mercredi à jeudi.

Jeudi, il a comparu sur deux mandats d'arrestation et dans chacun des cas, il s'agissait de dossiers de facultés affaiblies.

Un premier fait état, le 17 avril 1998, d'une affaire de facultés affaiblies ayant causé des blessures et de refus de fournir des échantillons d'haleine. Le second mandat fait référence, le 12 juin 1998, à une accusation de facultés affaiblies.

La feuille de route de l'accusé est ponctuée d'une accusation de facultés affaiblies et d'une amende de 400 \$ en août 1985; d'une facultés affaiblies, en février 1990, et de 700 \$ d'amende; d'un acquittement pour facultés affaiblies, en mai 1992, mais d'une condamnation de 500 \$ pour refus de fournir un échantillon d'haleine.

On comprend pourquoi la défense a tout un Everest à gravir pour pouvoir espérer, si c'est possible, la remise en liberté de l'incorrigible conducteur. Le moins que l'on puisse dire c'est qu'il a brûlé toutes les étapes.

Long délai

Plusieurs personnes s'interrogent, non sans raison, sur le long délai qu'il a

fallu avant d'appréhender Alain Bourque qui était, depuis novembre 1999, recherché sur deux mandats d'arrestation pour facultés affaiblies.

On l'a arrêté alors qu'il est venu bien près de décimer une famille en conduisant sans permis et selon les présomptions qui pèsent contre lui, avec des facultés affaiblies.

Il faut savoir que, sauf pour les criminels notoires et dangereux, assassins, braqueurs de banque et autres individus de cet acabit, la grande majorité des mandats d'arrestation sont exécutés lors de vérifications de routine: vérifications de papiers d'identité ou de plaques d'immatriculation, interceptions pour une infraction au Code de la sécurité routière...

«Il y a tellement de mandats émis qu'il est impossible de consacrer nos ressources là-dessus à moins que ce ne soit quelqu'un recherché pour meurtre ou pour un crime grave. Il faut savoir que ce n'est pas nous qui remettons les gens en liberté. Dans les premiers jours où le mandat est émis, il peut y avoir des vérifications à l'adresse du domicile inscrite sur le mandat. Il arrive souvent que les gens changent de domicile et n'avisent pas la Cour. Quand la Cour

émet un mandat, elle ordonne à l'individu de se présenter à toutes les étapes judiciaires et de lui laisser savoir tout changement d'adresse, ce que plusieurs omettent de faire» a expliqué Constant Robidas, adjoint au directeur du Service de police de la région sherbrookoise.

Le réseau informatisé des forces policières regorge de mandats de toutes sortes: amendes non payées, omissions de se présenter à la Cour, etc.

Selon la nature de l'infraction routière ou criminelle, une personne recherchée sur mandat peut être arrêtée n'importe quand et n'importe où au Québec ou même au Canada ou à l'étranger.

Les firmes de huissiers également participent à l'exécution des mandats, selon leurs ressources et les priorités.

Des cas comme celui de l'accusé amènent souvent les personnes à questionner le système et c'est ce qui pousse le législateur à resserrer davantage les lois.

Beaucoup de chemin a été parcouru en matière d'ivresse au volant mais il semble que la route est aussi longue en avant qu'en arrière. Il semble que le temps de la tolérance zéro pour tous les conducteurs est arrivé.

Agression contre l'avocat Germain Jutras

Le présumé commanditaire a été arrêté

Charlaine LAPLANTE
Drummondville

Jean-Marc Lemaire, 76 ans, a été arrêté puis accusé de voies de fait graves et de complot dans l'affaire de l'agression de Germain Jutras. Le présumé commanditaire aurait payé Normand Collard 2000 \$ pour casser les jambes de l'avocat.

En fait, il semble que les policiers attendaient le témoignage précieux de Pierre Pilote, le supposé intermédiaire entre Lemaire et l'agresseur, livré devant la cour jeudi lors de l'enquête préliminaire de Normand Collard, pour procéder à l'arrestation du prévenu.

Hier matin, à son arrivée au palais de justice de Drummondville, escorté par les enquêteurs du Service de la sécurité publique, Lemaire a fait savoir, en terme peu délicat, qu'il n'était pas très heureux de la présence des représentants de la presse régionale. «Gang de têtus. Gang de mangeux de m... Pis ils appellent ça des journalistes.»

C'est ensuite avec le sourire que Jean-Marc Lemaire a comparu devant le juge Donald Bissonnette, en plaidant sa non-culpabilité malgré le témoignage fort incriminant rendu par son compagnon de chasse et voisin, Pierre Pilote.

L'avocat de l'accusé, Me Jean-Claude Lagacé, a rencontré son client seule-

ment hier matin. Il n'a pas écarté la possibilité que son client change de plaidoyer en cours de procédure.

«Avant de prendre une décision dans un dossier il faut examiner la qualité de la preuve», explique l'avocat.

Après une nuit en prison, Lemaire a été remis en liberté en versant une caution de 3000 \$. Il a payé le montant en coupure de 100 \$, sans oublier de demander un reçu.

«Je suis toujours de bonne humeur comme ça. Je ne ferai pas de commentaire si je veux rester de bonne humeur», a déclaré l'accusé, interrogé au bureau des greffes, en refusant également de confirmer si son fils Simon Lemaire est toujours à Boston.

L'accusé devra également respecter de nombreuses conditions. Entre autres, il devra demeurer à son domicile du 8340, boul. Allard, à Saint-Nicéphore et devra se tenir loin du domicile et du bureau de Germain Jutras. Il lui est également interdit d'entrer en contact avec Normand Collard, Pierre Pilote et Germain Jutras. De plus, il ne doit pas porter d'arme offensive. Les armes qu'il possède devront être remis au Service de la sécurité publique de Drummondville.

Enfin, Jean-Marc Lemaire devra se représenter en cour le 29 septembre prochain. Son avocat, Me Lagacé, pourra alors prendre connaissance de la preuve qui pèse contre son client.



À sa sortie de la salle d'audience, l'homme a fixé longuement la fille de Me Germain Jutras d'un regard haineux et menaçant.

«Il est égal à lui-même», a-t-elle lancé, en guise de réaction. Elle a également souligné que sa famille est loin d'être navrée de ce qui arrive à Jean-Marc Lemaire.

Lors de l'enquête préliminaire de Normand Collard, Germain Jutras a relaté que Jean-Marc Lemaire lui avait proféré des menaces de mort, en 1996, pendant la poursuite de Labtronix contre l'employeur de son fils Simon Lemaire, Rafale d'Amérique.

Selon Pierre Pilote, Lemaire lui aurait demandé, à maintes reprises, s'il connaissait quelqu'un pour faire «une job de bras».

Pierre Pilote aurait transmis le contrat à Normand Collard, qui avait besoin d'argent.

Pour l'avocat de Jean-Marc Lemaire, il est, il va sans dire, un peu délicat d'assurer la défense de quelqu'un qui se serait attaqué à Me Germain Jutras, un juriste de renom par surcroît époux de la maîtresse de Drummondville.

«Quelqu'un qui est accusé d'un acte criminel a le droit d'être défendu, peu importe qui est la victime. Et, c'est le devoir d'un avocat de le faire.»

Photo La Tribune, Charlaine Laplante
C'est en applaudissant que Jean-Marc Lemaire est arrivé au palais de justice de Drummondville. Il est accusé d'avoir commandité l'agression contre l'avocat Germain Jutras.

Le Rappel presse Paul Bégin de s'attaquer à la pollution des lacs réservoirs

Denis DUFRESNE
Sherbrooke

«Il faut s'attaquer aux causes de la dégradation de nos plans d'eau, sinon on va perdre la bataille de l'eau potable au Québec».

Tel est le message que le président du RAPPEL, Jean-Claude Thibault, transmettra au ministre de l'Environnement et de la Faune (MEF), Paul Bégin, lors au 5e congrès annuel de cet organisme, le 13 octobre prochain au Centre d'arts Orford.

«On est profondément convaincu que si on ne s'occupe pas de ce qui se retrouve dans nos 12 lacs réservoirs d'eau potable en Estrie, nous allons vers de gros problèmes», dit M. Thibault, rappelant qu'il y a encore 30 ou 35 ans on pouvait boire l'eau de plusieurs lacs de la région.

Le ministre Bégin a accepté l'invitation des gens du RAPPEL, qui, dans la foulée du récent rapport du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) sur la gestion de l'eau au Québec, veulent proposer des mesures concrètes sur le terrain.

«Le problème du dossier de l'eau potable c'est qu'actuellement nos lois et nos interventions ne sont centrées que sur le mode curatif et non pas préventif. Bref, on soigne le bobo, mais on ne s'attaque pas aux causes du bobo!» lance le président du Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et cours d'eau de l'Estrie et du Haut bassin de la rivière Saint-François (RAPPEL).

Tout en déplorant que le MEF ait perdu 25 pour cent de son budget depuis sept ans, le Rappel dit observer une dégradation constante de la qualité de l'eau des lacs en raison de la pollution agricole, des coupes forestières abusives et des travaux de construction, qui entraînent des problèmes d'érosion, de sédimentation et de contamination des plans d'eau.

«La première chose que M. Bégin doit faire, c'est une étude systématique des principales causes de pollution dans les bassins «nourrisseurs» qui peuvent aller jusqu'à au-delà de 30 ou 40 kilomètres des plans d'eau», croit le président du RAPPEL.



Jean-Claude Thibault



Paul Bégin

Des pratiques à changer

Selon le Regroupement, le ministre Bégin doit implanter dès que possible des mesures pour changer certaines pratiques nuisibles dans ces secteurs d'activités et adopter une politique de gestion par bassin versant.

«Dans les bassins versants immédiats (à moins d'un kilomètre des lacs) il faut bloquer l'accès du bétail aux cours d'eau et contrôler l'épandage d'engrais liquides et du purin», fait valoir M. Thibault.

«Il faut aussi cesser les coupes forestières dans un rayon d'un kilomètre des lacs (pour éviter les problèmes d'érosion et de sédimentation)», soutient-il.

En matière de construction, le RAPPEL pense publier un guide des bonnes pratiques avec des mesures simples et peu coûteuses en vue de remédier aux problèmes d'érosion sur les chantiers, lorsque le sol est laissé à nu, dont, évidemment, la revégétalisation rapide.

«On n'invente rien. M. Bégin pourrait implanter demain matin une batterie de mesures préventives», estime Jean-Claude Thibault.

Et selon lui, le gouvernement du Québec pourrait aider financièrement les producteurs agricoles et forestiers pour modifier leurs façons de faire et mettre en place des mesures correctrices.

«C'est vraiment une question d'investissement pour l'avenir et les pratiques sont connues», soutient-il.

Un été sans mouche pollénie OUI C'est possible!

EXTERMINATION

Gameron naturellement!

569-2847 3920, boul. Industriel Sherbrooke

389\$ PAR MOIS LOCATION 48 MOIS*

OU FINANCEMENT À PARTIR DE **0,9%****

DERNIÈRE CHANCE

MEILLEURE BERLINE SPORTIVE SELON L'AJAC!
 ■ MOTEUR V6 DE 222 CHEVAUX ■ CLIMATISEUR
 AVEC RÉGULATEUR AUTOMATIQUE DE L'AIR AMBIANT
 ■ RADIO AM/FM/CD 6 HAUT-PARLEURS ■ SYSTÈME ANTIVOL ET ANTIDÉMARRAGE ■ SYSTÈME DE FREINS ABS ■ SIÈGES AVANT CHAUFFANTS ■ JANTES EN ALLIAGE ■ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

VOUS EN AVEZ TOUJOURS PLUS AVEC LA MAXIMA 2000

NISSAN

TOUJOURS PLUS LOIN.

*Location de 48 mois pour la Maxima GXE (U4RG70 CK00). Acompte ou échange équivalent de 4595\$. Limite de 24000 km par année avec 0,08\$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses), requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation de crédit par NCFI. **Taux de financement de 0,9% à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. 4,8% pour 48 mois et 6,8% pour 60 mois. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. †Meilleure berline sportive selon l'Association des Journalistes Automobile du Canada. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

www.nissancanada.com 1 800 387-0122

Une «puff» d'équité



Luc Larochelle

Il y a des marottes qui habillent le langage politique, des enveloppes verbales qui ont généralement la vie aussi courte que les vêtements que portent les célébrités. La penderie des politiciens - ceux qui sont au pouvoir car dans l'opposition, les députés et les ministres reprennent le costume du peuple - recèle d'aussi riches collections que les trois garde-robes de chaussures de Céline Dion!

Un jour, il a fallu se CONCERTER. C'était une question de vie ou de mort : ou les bureaucrates des différents paliers de gouvernement commençaient à se parler ou certains d'entre eux cessaient d'exister. Le drame, pour nous contribuables, c'est qu'ils sont encore tous vivants et s'échangent une correspondance plus volumineuse que jamais, le fonctionnaire gouvernement supérieur vérifiant auprès de celui à qui il a délégué une partie de ses pouvoirs s'il les acquitte convenablement. D'Ottawa à Québec, de Québec aux directions régionales, des directions régionales aux agents locaux (si j'oublie des «partenaires» importants au passage, s'il vous plaît ne m'en tenez pas rigueur...).

Le rapport d'un comité sectoriel a reconnu la nécessité de COUPER. Les coupes à blanc nous ont été présentées comme des coupes sélectives. Le tronc n'a plus de branches ou les branches n'ont plus de tronc, peu importe, l'arbre va guérir par lui-même avec un nouvel engrais riche en phosphore : l'EFFICIENCE. Un remède qui se répand de la tête aux pieds dans le système et soigne les services malades. Comme la santé.

L'endettement chronique de nos gouvernements a répandu le cancer dans chacun de nos foyers. Le traitement choc pour éliminer les tissus atteints est commencé depuis quelques années sauf que, la science politique étant plus avancée que la recherche médicale, une autre pilule est sortie des laboratoires : l'ÉQUITÉ.

Ce médicament n'est pas encore homologué. On le doit à une vieille découverte: l'impôt. Quand un jour, un candidat au prix Nobel a calculé que les Canadiens payaient trop d'impôts, il s'est rendu compte en même temps que ce fardeau n'était pas réparti équitablement entre les citoyens. Simple comme raisonnement, me direz-vous, mais c'est ainsi que naissent les trouvailles les plus élémentaires qui transforment radicalement nos moeurs et nos façons de vivre.

L'équité a un seul effet secondaire connu : il attaque le cerveau. Plus particulièrement le côté du cerveau qui raisonne. Mais la science politique s'accommode de cette retombée, elle qui compose déjà avec une boîte crânienne affaiblie. L'autre partie du cerveau, celle qui alimente la mémoire, est hors tension autant que chez les électeurs que chez les politiciens. C'est pourquoi le député David Price, qui s'est déclaré profondément indigné du carcan référendaire que le gouvernement Chrétien a attaché au cou des Québécois au moment du vote aux Communes, ne voit rien d'incongru dans l'idée de joindre éventuellement les rangs des libéraux fédéraux.

Reste que l'équité risque de porter atteinte à l'image de ceux que l'on dit brillants, puissants et qui portent le fardeau de notre prospérité économique, les gens d'affaires.

Le ministre des Finances à Ottawa dit : les impôts des Canadiens sont trop élevés, les entreprises étrangères ne viendront pas investir chez



Jean Perrault



David Price

nous. Paul Martin coupe dans les transferts aux provinces.

Bernard Landry reçoit le boulet sur la tête, s'indigne un jour ou deux, attend la conférence fédérale-provinciale subséquente pour rappeler qu'il est encore fâché, puis dit à son tour : les Québécois paient trop d'impôts, les entreprises étrangères vont s'implanter en Ontario ou en Alberta si nous n'agissons pas. Et le ministre des Finances impose une taxe spéciale aux municipalités pour éliminer son déficit en promettant de leur remettre cet argent avec le nouveau pacte fiscal. Que dis-je, le pactole, par lequel voyage l'équité.

Tantôt, lorsque les impôts fédéraux auront suffisamment baissé, le Québec aura un taux d'imposition concurrentiel, les entreprises étrangères se bousculeront pour venir dans nos villes... qui auront augmenté leurs taxes municipales. Est-ce aussi simple de prendre le président d'une multinationale au piège alors qu'il est si compliqué d'attraper la marmotte cachée sous une galerie et qui mange la salade du jardin ? Si c'est le cas, l'équité a aussi à voir avec la sorcellerie !

Le maire de Sherbrooke mise depuis long-

temps sur l'équité pour oxygéner les revenus de sa ville. Il a dû perdre le souffle notre maire en voyant que cet élixir lui rapporterait seulement 366 000 \$ en ristournes avec la formule de compensation régionale pour les taxes municipales impayées par Québec sur les écoles et les hôpitaux, sur un manque à gagner de 3,8 M \$. Pour vous donner une idée de la puissance de cette médication : l'arôme de fraîcheur que respire à pleins poumons M. Perrault couvre à peine le coût des brigadiers scolaires (352 000 \$) ou la peinture bleue sur les trottoirs pour les corridors scolaires (250 000 \$ annuellement). Pour tout dire, les élus sherbrookoïses font face à une problématique budgétaire de 3 à 4 M \$ pour 2001 !

C'est fou ce que ça peut faire une puff d'équité, une toute petite puff ! Les maires de Sherbrooke, Lennoxville et Magog sont sur un nuage.

À cause de l'équité, les décideurs municipaux s'arracheront les derniers morceaux de nos pantalons. Il y a des risques que cette mode crée aussi un désordre social, qu'elle nous dresse les uns contre les autres. Avant de boudier les voisins, rappelons-nous le but ultime de l'exercice : partager des dettes.

Domage au fond qu'une puff d'équité n'ait pas les mêmes effets psychédéliques sur le contribuable que sur le politicien. À l'époque du Peace and love, la foule givrée se serait levée et aurait scandé dans le délire en suivant les doigts magiques de Jimmy Hendrix bandé sur sa guitare : tout le monde tout nu, on paye nos dettes et on se console en faisant l'amour !

À moins que les guerres de clocher vous procure une quelconque jouissance, le striptease des prochains mois sera beaucoup moins enivrant.

llarochelle@latribune.qc.ca

Tous les mardis à Sherbrooke au 1325, rue Conseil Début le 29 août

Tous les jeudis à Asbestos au 300, boul. Morin Début le 31 août



Réalisez votre rêve avec René

COURS de GUITARE

INF. et INSCRIPTION : René Gilbert (819) 879-4774

Débutants de 18 h à 19 h • Intermédiaires de 19 h 30 à 20 h 30 • Avancés de 21 h à 22 h

Méthode rapide - À l'oreille pour les 7 à 77 ans
Guitares disponibles pour location

Paul Gervais observe de près la scène politique fédérale

Claude PLANTE
Sherbrooke

Même s'il coule une retraite tranquille, l'ex-maire de Sherbrooke Paul Gervais ne cesse d'observer de près la scène politique. Ce qu'il entend provenant du parti de l'Alliance canadienne et de son chef Stockwell Day est doux à son oreille, surtout quand on parle de l'autonomie des provinces.

Non, jure-t-il, personne de l'Alliance ni M. Day ne l'ont contacté ces dernières semaines. Quand on lui pose la question, M. Gervais, longtemps associé au clan nationaliste, répond d'abord que le plus important serait de déloger Jean Chrétien du poste de premier mi-

nistre.

Celui qui a été maire de Sherbrooke de 1990 à 1994 s'esquive quand on lui demande s'il pourrait défendre les couleurs de l'ancien Reform Party dans Sherbrooke lors des prochaines élections fédérales.

«J'améliore mon golf et je suis la politique de près comme devraient le faire tous les citoyens», a-t-il commenté lorsque joint hier par *La Tribune*. «Ce qui serait bon, c'est de voir Jean Chrétien s'en aller de là.»

«Il me semble à prime abord que le parti de l'Alliance est plus réceptif à l'autonomie des provinces. J'ai toujours été très autonomiste. Il est important que la constitution soit respectée, qu'il n'y ait pas d'ingérence dans les champs réservés aux provinces, comme la Santé et l'Éducation. Jean Chrétien fait complètement le contraire.»

Michel Duchesneau

On sait que le chef de l'Alliance a

approché l'ex-maire de Granby, Michel Duchesneau pour connaître son intérêt. Les deux hommes se sont rencontrés au début d'août. Satisfait de sa rencontre avec Stockwell Day, il dit être demeuré sur sa faim sur la question de l'élimination de la dette.

L'ancien maire de Granby disait alors s'accorder un mois de réflexion pour décider s'il sautera dans l'arène politique fédérale.

M. Day a aussi rencontré le maire de North Hatley à la fin de juillet. Le maire Stéphane Doré, un libéral reconnu, a dit avoir invité M. Day pour faire connaître les alternatives sur la scène politique.

Si jamais Stockwell Day lui téléphonerait, Paul Gervais serait prêt à écouter, comme on écoute les gens qui nous causent, s'empresse-t-il d'ajouter.

«Dans la vie, tu ne sais pas. On peut dire jamais une fois, mais dans deux ans, tu ne sais pas ce qui peut se présenter.»

Concernant les idées d'extrême droite déjà véhiculées par le clan Day, Paul Gervais rétrograde d'un cran. Selon lui, «toute personne a droit de dire ses positions et peut les assouplir par la suite», s'est-il contenté de dire.

Que les organisateurs politiques se le tiennent pour dit, Paul Gervais ne rejette pas l'idée d'un retour sur la scène publique.



Paul Gervais

DU 26 AOÛT AU 3 SEPTEMBRE 2000

GOLDEDEUX

POUR UN

ARTICLE

ACHETÉ

RECEVEZ-EN UN

DEUXIÈME GRATUITEMENT

Achetez un article et recevez-en un deuxième gratuitement

à vêtements • Suèdes extensibles • Velours côtelés
Tissus à rideau, doublures et tulle • Cotons assortis
• Jacquards, dentelles et voilages imprimés • Stores
• Tringles en fer forgé • Boutons et fils
• Paniers en osier • Boîtes décoratives
Suèdes extensibles • Velours côtelés
• Doublures et tulle • Cotons assortis
• Stores
• Boutons

PETER GOLDBERG
Propriétaire de Bouclair

Supermagasins de tissus et décoration!

www.bouclair.com

*Voir détails en magasin. Marchandise sélectionnée. Certains conditions s'appliquent.

PAYSAGISTE

HOLLANDE

Centre de jardinage, fleuriste, paysagiste et boutique cadeaux

GRANDE VENTE D'INVENTAIRE



Arbres Arbustes

RABAIS DE 20%



Rosiers

RABAIS DE 30%



Conifères

RABAIS DE 30%

- 40 % sur orchidées

La plus grande variété d'Hemerocallis et de Hosta en région

OUVERT 7 JOURS

Route 141, Ayer's Cliff • (819) 838-4906



Xiomara Michaël-Ménard, 3 ans. Greffée du foie.

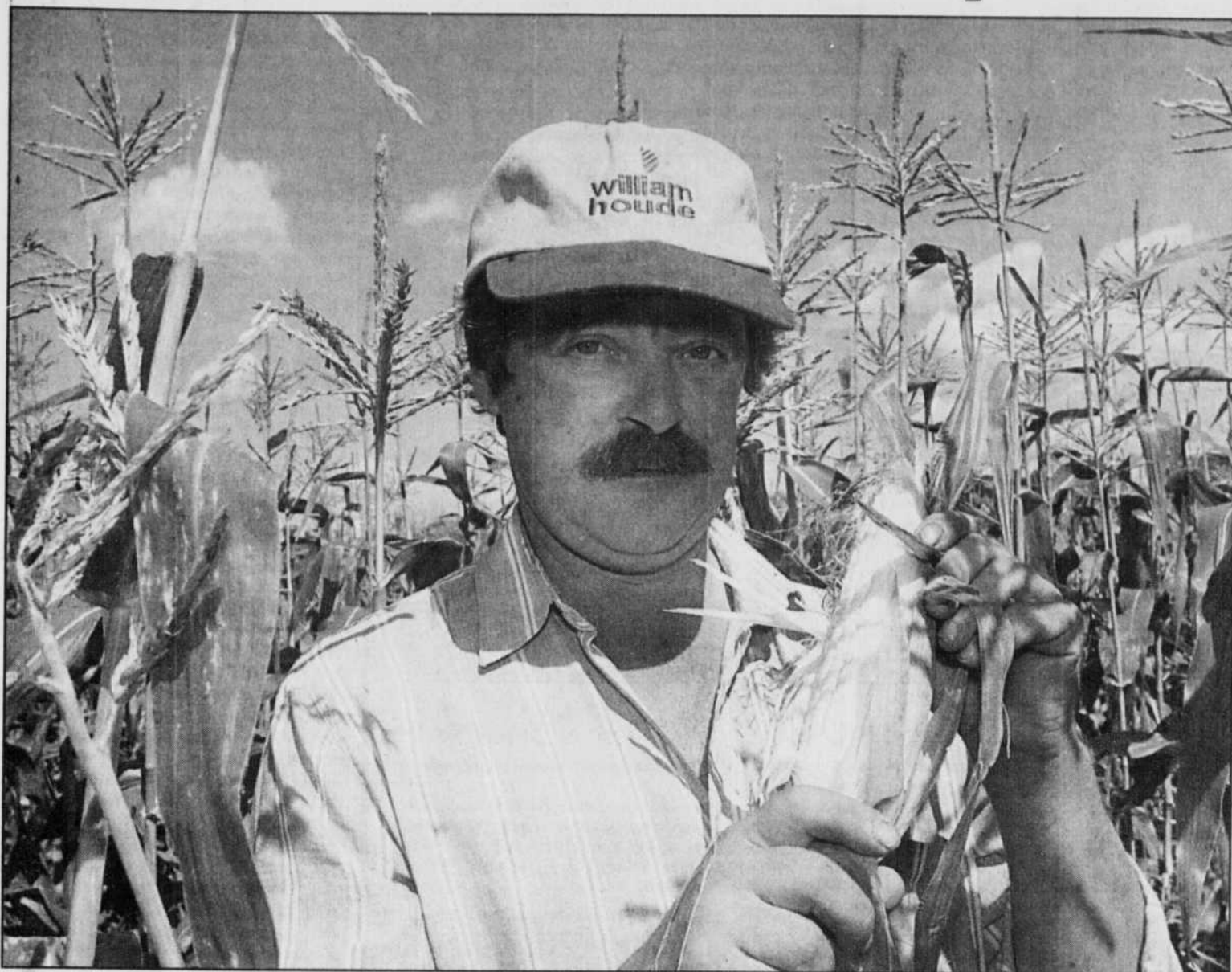
Transfusée 2 fois

Donner du sang, une question de vie.



HÉMA-QUÉBEC

Une année à oublier pour le blé d'Inde



Imacom, Claude Poulin
Selon le plus gros producteur de maïs de la région, Daniel Gilbert, de Compton, l'actuelle saison est presque catastrophique.

François GOUGEON
Sherbrooke

Vous voulez organiser un *party* d'épluchette de blé d'Inde prochainement? Alors réservez vos poches d'épis à l'avance et attendez-vous à y mettre le prix.

C'est que plus que les autres légumes, ce chou-chou des Québécois quand sonne la fin de l'été a souffert de très mauvaises conditions climatiques de la saison.

«C'est pas loin d'un désastre. Les rendements sont d'environ 60 pour cent inférieurs à ceux des dernières années, surtout si on compare à l'an passé», lance avec déception le producteur Daniel Gilbert, de Compton.

Le plus gros producteur de maïs sucré de la région, avec une centaine d'acres en culture, signale que le temps frais - carrément froid même -, un printemps très pluvieux et toutes sortes de variations de température ont eu raison des champs de blé d'Inde.

«C'est partout pareil. En Montérégie, où c'est la grosse région de maïs sucré, il y a même des producteurs qui m'appellent pour pouvoir les fournir. Mais je ne peux pas. Je ne peux même pas fournir mes propres clients», exprime en outre le producteur qui dessert des grandes chaînes

de la région comme Provigo, Sobeys et autres.

Tout comme à sa ferme, celle de Luc Beaulieu, à Lennoxville, connaît la même situation. «Je dirais que la production est moins bonne de pas loin 70 pour cent par rapport à l'an passé», soumet Alexandre Beaulieu.

Le problème c'est que non seulement les plants de maïs arrivent difficilement à maturité mais les rendements sont très perturbés: pour un épis d'une grosseur normale, il y en a tout plein de tout petit gabarit. Dans le jargon des cultivateurs, on dit que le maïs a mal levé car la température était tout simplement moche lors des semis.

«La tomate de conserve a deux à trois semaines de retard. Mais le légume qui en arrache le plus cette année, c'est de loin le maïs. Mon grand-père a 80 ans et il se souvient pas d'avoir vu une si mauvaise année», fait valoir Martin Chabot, un producteur de Saint-Damasse, près de Saint-Hyacinthe, qui écoule une bonne partie de sa production dans la région sherbrookoise.

«Habituellement, à ce moment-ci de l'année, il reste à peine un cinquième de plants dans le champ. Mais là c'est plus du tiers. C'est bien simple, le maïs mûrit pas. Et alors qu'on sort habituellement 150 poches à l'acre, c'est à peine 80 à 90 l'acre cette année», s'exclame-t-il.

Et bien sûr cette situation a une incidence di-

recte sur les prix, d'autant plus que la demande est toujours là et peut-être encore plus forte cette année que par le passé car les premières livraisons ont débuté plus tard et que les consommateurs sont loin d'être rassasiés de blé d'Inde.

Alors, contre souvent moins de 2 \$ la douzaine d'épis l'an passé, les prix de 4 \$ sont monnaie courante. C'est le double et bien davantage quand on compare la grosseur des épis de cette année sur ceux de l'an passé.

«Ce qui est inquiétant, rajoute Martin Chabot, c'est les températures la nuit... S'il devait survenir un gel hâtif, ce serait la catastrophe!»

Alors le *party* d'épluchette de blé d'Inde risque bien d'être reporté à l'an prochain. «C'est vraiment une année à oublier», a livré Daniel Gilbert.

Possibilité de nouvelles salles au Cinéma 9

Denis DUFRESNE
Sherbrooke

Le cinéma roule à plein dans la région de Sherbrooke: à peine quelques semaines après l'acquisition du Cinéma 9, à Rock Forest, la compagnie Galaxy Entertainment envisage l'expansion de ses activités à cet endroit et pourrait ajouter jusqu'à quatre nouvelles salles de type amphithéâtre.

«Il est trop tôt pour affirmer quoi que ce soit. Si nous pouvons le faire là, nous le ferons, mais

nous n'avons pas encore complété les discussions», indique Ken Sprue, porte-parole de Galaxy Entertainment, à Toronto, au sujet des installations récemment acquises de Cinéplex Odéon, boulevard Bertrand-Fabi.

«Il faut d'abord regarder les possibilités à cet endroit et nous devrons attendre quelques semaines pour savoir si c'est faisable», ajoute-t-il, prudent.

La compagnie torontoise, qui se spécialise dans le marché des villes de taille moyenne, prévoit exploiter une centaine d'écrans au Canada d'ici la fin de l'année, grâce à ses acquisitions au Québec, en Alberta, en Saskatchewan et en Ontario, notamment.

«Notre objectif est de contrôler le marché de taille moyenne au Canada», dit M. Sprue.

Et selon lui, la région sherbrooke

offre un excellent potentiel, surtout que Famous Players a fermé ses deux salles du Carrefour de l'Estrie.

L'agrandissement du Cinéma 9, s'il se réalise, s'ajoutera à celui déjà en cours à la Maison du cinéma, au centre-ville de Sherbrooke, où le propriétaire Jacques Foisy investit un million \$ pour l'ajout de deux nouvelles salles de projection haute performance. Ces travaux porteront à neuf le nombre de salles à cet endroit.

«Il y a probablement de la place pour deux bons cinémas (dans la région de Sherbrooke)», dit à ce propos M. Sprue.

POUR ADULTES SEULEMENT

Programmes à temps plein menant à une attestation d'études collégiales (A.E.C.)

Conseiller en vente d'éléments de décoration

Identification des goûts du client, conseil sur les produits offerts, vente et service après-vente, fidélisation de la clientèle..

Informatique de bureau bilingue

Introduction, anglais, Access, clavier, Excel, français écrit, Word, publication & présentation.

Programmeur-analyste

Programmation et analyse à l'aide du langage de programmation VisualBasic; analyse et résolution de problèmes, bases de données et langage SQL, programmation web.

Recherche d'emploi et stage

Quatre semaines en entreprise.

Quand?

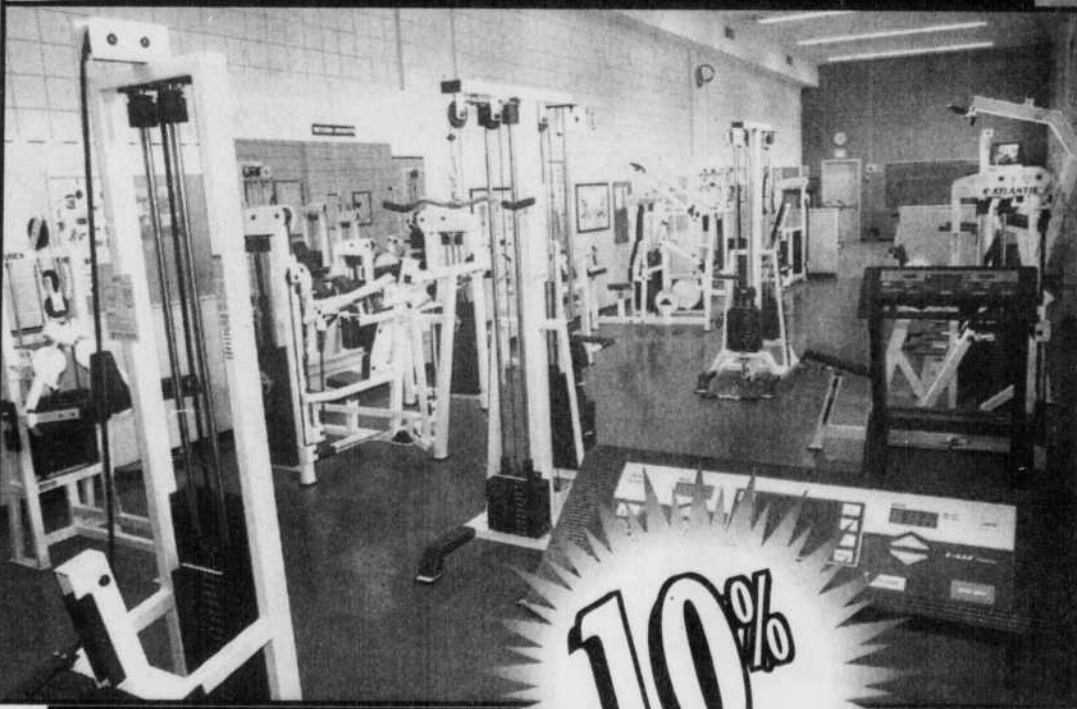
Début en septembre. Inscription immédiate.

POUR VÉRIFIER SI VOUS ÊTES ADMISSIBLE rejoignez Mme Louise Pepin au (819) 563-9577

CENTRE DE FORMATION COLLÉGIALE
CHAMPLAIN
La différence, c'est la pédagogie.

554 rue de l'Ontario, Sherbrooke J1J 3R6

Complètement rénové Nouveaux équipements



10%
DE RABAIS

DEVENEZ MEMBRE DU CENTRE SPORTIF ET RÉCRÉATIF

JOHN H. PRICE de L'UNIVERSITÉ BISHOP'S

ABONNEMENT

à partir de

170 \$*

285\$ pour 12 mois

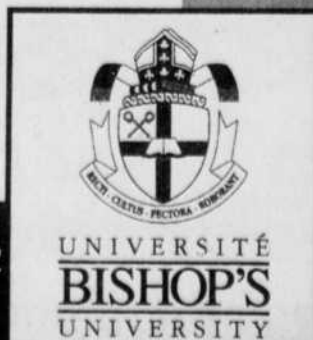
POUR NOUVEAUX MEMBRES

sur abonnement annuel sur présentation de cette annonce.

*Basé sur abonnement de 4 mois

Heures d'ouverture:
6 h 30 à 8 h 30
11 h à minuit

822-9600 poste 2666



UNIVERSITÉ BISHOP'S UNIVERSITY

www.cyrilgoire.com

Pas de souci pour la Fête des vendanges

Gilles DALLAIRE

Magog

Comme à l'approche de la Traversée internationale du lac Memphrémagog, la pointe Merry a l'allure d'un véritable chantier de construction ces jours-ci.

Et pour cause: elle se prépare à accueillir la septième édition de la Fête des vendanges Magog-Orford. Une édition d'une envergure jamais vue encore

puisque, cette année, qu'il fasse beau, qu'il pleuve, qu'il grêle, qu'il neige même, les visiteurs pourront déguster les vins et les créations culinaires du Québec et assister à des spectacles de grande classe sans se soucier du temps qu'il fera dehors.

Trois chapiteaux abritant des planchers d'une superficie totale de 31000 pieds carrés ont été dressés. Sous l'un d'eux, on dégustera vins, fromages et créations culinaires diverses et on y admirera les créations d'artistes et d'artisans de même que des pièces superbes

dénichées par des antiquaires. Sous un autre, on assistera aux spectacles de musiciens louisianais, de Lorraine Klaasen, une artiste sud-africaine, de Johanne Blouin et de musiciens cubains tout en savourant des vins et des fromages fins québécois. Sous le troisième, le Bistro Gourmestrie, on partira à la découverte de la gastronomie estrienne en compagnie de René Poulin aux accents de musiques des quatre coins du monde.

Deux autres points de chute: les étalages des Bouquinistes du Saint-

Laurent; la vitrine des produits de toutes les régions du Québec montée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Pour avoir une petite idée du menu offert les 1er, 2, 3, 4, 8, 9 et 10 septembre, qu'il suffise de savoir que, si on a en soi un ogre qui sommeille et si on prend de tout, c'est plus de 100 vins, boissons et liqueurs qu'on dégustera et plus de 300 mets qu'on goûtera.

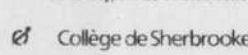
Le menu de six services du bal des vendanges qui aura lieu le 1er septembre sous le chapiteau commandité par

Provigo a de quoi mettre l'eau à la bouche: vin rosé, choix de petite fleur de truite fumée, bûchette de la ferme à la mousse de foie de porclet du Québec, mini-bouchée de cerf rouge sur sarmant de vigne, terrine de lapin aux canneberges, gelée à L'Archer et verdurette automnale, vin blanc d'accompagnement, cuisseau de porc nouveau légèrement fumé au cerisier sauvage, pomme de terre bleue au beurre de biquette du Tournevent, etc.

La formation: toute une solution!

Pour en connaître davantage sur ces cours, les critères d'admission et comment vous inscrire, composez le (819) 822-5606 ou adressez-vous directement au Centre Local d'Emploi (CLE) de votre territoire.

Une collaboration de:



22148

Gestion industrielle**

Formation initiale: niveau collégial

La formation vise l'acquisition des compétences permettant de gérer une équipe de production; d'intervenir au niveau des opérations, de la planification, du réapprovisionnement et du contrôle de la qualité en milieu industriel.

Début: 2000-10-30
Fin: 2002-04-12
Durée: 76 semaines
Lieu: Sherbrooke

Mécanique industrielle**

Formation initiale: niveau secondaire

La formation vise l'acquisition des compétences permettant d'installer, d'entretenir et de réparer des équipements et de la machinerie industrielle et de chantiers tels que compresseurs, convoyeurs et boîtes d'engrenages.

Début: 2000-11-06
Fin: 2002-03-01
Durée: 69 semaines
Lieu: Windsor

Technique d'usinage**

Formation initiale: niveau secondaire

La formation vise l'acquisition des compétences permettant de programmer et d'ajuster des machines-outils conventionnelles ou à contrôles numériques, d'usiner divers types de pièces de métal et de résoudre des problèmes liés à l'usinage.

Début: 2000-10-23
Fin: 2002-04-05
Durée: 77 semaines
Lieu: Sherbrooke

Mise à jour en bureautique

Perfectionnement niveau secondaire

La formation vise l'actualisation des compétences en informatique des personnes ayant une expérience de travail déshabituée reliée à la comptabilité et au secrétariat.

Début: 2000-09-18
Fin: 2000-12-08
Durée: 12 semaines
Lieu: Sherbrooke

** des places sont réservées aux femmes sur ce cours

Négos difficiles au Record

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Le renouvellement de la première convention collective du Record ne se déroule pas comme sur des roulettes. Si bien que les parties se retrouvent présentement dans une impasse dont on espère sortir avec l'aide d'un conciliateur.

La demande de conciliation a été formulée au ministère du Travail. Un conciliateur devrait être nommé sous peu, rapporte la présidente du Syndicat des employés du Record (CSN), Rita Legault, appelée à faire le point sur le sujet.

La convention collective régissant les conditions de travail des quatre journalistes et de la secrétaire - les autres employés du quotidien anglophone de la région ne sont pas syndiqués - est échue depuis presque une année et demie, depuis en fait le 1er mai 1999.

Les discussions n'ont pas permis de régler la question de l'horaire de travail. Pendant que les employés demandent la semaine de travail de 37 heures et demie, histoire de se rapprocher des horaires des autres journalistes de la région, l'employeur s'en tient aux quarante heures actuelles. Une même fin de non-recevoir est servie à la demande de réduction du nombre d'années de travail avant d'avoir droit à la quatrième semaine de vacances. Présentement, il faut quinze ans. Les syndiqués aimeraient bien y avoir droit après dix années.

Mais le véritable noeud de cette négociation réside dans les discussions sur les salaires. Au Record, les salaires ont été de tout temps très loin derrière ce qui se paie dans le milieu. Présentement, un journaliste débute à 317 \$ par semaine. Brut. Et il arrive au sommet de l'échelle quand il gagne 444 \$. L'employeur a offert des augmentations de 1 pour cent pour chacune des trois années de la prochaine convention. Plus tard, il a revu son offre à la hausse. Il propose maintenant 2 pour cent d'augmentation par année. Le syndicat estime qu'il ne rencontre même pas l'augmentation du coût de la vie.

«L'employeur dit ne pas avoir les moyens de faire davantage. Nous répons que ce n'est pas aux seuls employés à supporter le fardeau. Il est où le partage?», a lancé Mme Legault.

L'éditeur, Randy Kinnear, a dit ne pas vouloir faire de commentaire à ce sujet. Interrogé sur son espoir face au processus en cours, il a déclaré ne pas le savoir.

99¢ /lb ou 2,18 / kg
Raisins rouges
Flame sans pépins
Produit des États-Unis

29¢ /lb ou 64¢ / kg
Bananes
Produit de Colombie

2/99¢
Avocats
grosseur 22
Produit du Mexique

4/99¢
Kiwis
grosseur 36
Produit de la Nouvelle Zélande

99¢ /lb ou 2,18 / kg
Clémentines
grosseur 2
Produit importé

99¢ /lb ou 2,18 / kg
Pommes Royal Gala
grosseur 113
Produit des États-Unis

149
Cantaloup
grosseur 9
Produit du Québec - Canada #1

99¢ /lb ou 2,18 / kg
Choux de Bruxelles
Produit des États-Unis

99¢
Coeurs de céleri
Produit du Québec
Canada #1

399 /lb ou 8,80 / kg
Salade mixte
«SPRING MIX»
Produit du Québec - Canada #1

3/99¢ 175 g
Yogourt
saveurs variées
LIBERTÉ

LA FRUITERIE - LE VÉGÉTARIEN

C'est naturel

Magog
Victoriaville
Trois-Rivières
Cap-de-la-Madeleine

50, boul. Jacques-Cartier Nord, Sherbrooke
777, King Est, Sherbrooke

Droit réservé de limiter les quantités.

Heures d'ouverture

9h à 21h
Lundi au vendredi

8 1/2h à 18h
Samedi

9h à 18h
Dimanche

Spéciaux en vigueur
du samedi 26 août au
vendredi 1^{er} sept. 2000

Malgré l'incendie dans l'une des cellules d'électrolyse

La mise en marche de Magnola va bon train

Sylvie PION
Danville

Même si les réparations reliées à l'incendie qui s'est déclaré dans une cellule d'électrolyse doit retarder la coulée d'un premier lingot, Noranda Magnésium pourra respecter son objectif de mise en production commerciale au premier trimestre de l'an 2001. La construction de la nouvelle usine est presque terminée et la mise en service va bon train.

Voilà les nouvelles qu'avait à communiquer Noranda concernant son usine de magnésium dont la capacité de production s'élèvera à 63 000 tonnes annuellement. Président de Noranda Magnésium, Michael Avedesian précise que deux des trois secteurs de production sont maintenant en service et opérationnels, incluant tous les services d'utilité et de soutien.

L'usine de Danville utilise une technologie brevetée de récupération du magnésium à partir des résidus miniers. Le secteur de fonte est en fonction et alimenté depuis le mois de février dernier. Les services de manutention de la serpentine, de lixiviation, de purification et de séchage de la saumure dans



Photo La Tribune, archives
Le président de Noranda Magnésium, Michael Avedesian.

le secteur de la préparation ont été mis en service récemment.

«Je suis satisfait de l'avancement des travaux à ce jour, signale M. Avedesian. Nous produisons une saumure très pure et d'excellente qualité à partir des résidus de serpentine et, par la suite, des granules de chlorure de magnésium de qualité supérieure. La qualité des lingots de magnésium pur et d'alliages de magnésium produits est uniformément de première qualité.»

Le démarrage des activités du troisième secteur de production, qui comprend les unités de chloruration et d'électrolyse est en cours. M. Avedesian soutient que Noranda a dû relever quelques défis au cours de cette étape de la mise en service. Rappelons qu'un incendie s'est manifesté dernièrement dans l'une des cellules d'électrolyse en raison d'un bris mécanique dans un circuit de refroidissement. Le président de Noranda Magnésium affirme qu'il est malheureux que cet incident se soit

«Cependant, nous anticipons toujours de relever des défis techniques lors du démarrage d'une usine aussi sophistiquée et complexe au plan technique. La mise en service d'une usine de magnésium n'est pas une mince affaire.

Toutefois, nous disposons d'une équipe expérimentée et compétente pour relever les défis lorsqu'ils se présentent. Notre équipe d'intervention d'urgence a réagi immédiatement et a rapidement éteint l'incendie. Nous avons réussi à limiter les dégâts à une cellule et le coût de réparation de celle-ci devrait être minimal. Nous avons beaucoup appris de cet incident et apportons les modifications nécessaires en vue d'améliorer la conception. Nos objectifs primaires

de sécurité et de protection de l'environnement sont essentiels pour rendre le processus résistant», mentionne-t-il.

Soulignons que Noranda Magnésium est un fournisseur de magnésium qui offre des services complets à ses clients, entre autres une gamme de produits de magnésium pur et d'alliages de magnésium ainsi que

loto-québec

| | | | | |
|---|---|--|--|--|
| Le Mini Tirage du 2000-08-25 NUMÉROS 203464 03464 3464 464 64 20346 2034 203 | LOTS 50 000 \$ 5 000 \$ 250 \$ 25 \$ 5 \$ 1 000 \$ 100 \$ 10 \$ | panco Tirage du 2000-08-25 01 05 08 10 16 18 25 27 29 32 40 45 47 55 57 58 59 60 64 65 | EXTRA Tirage du 2000-08-25 NUMÉRO 712843 | SUPER 7 Tirage du 2000-08-25 10 12 13 16 20 33 36 Numero complémentaire 44 |
|---|---|--|--|--|

Le jeu doit rester un jeu
Les modalités d'encaissement des billets gagnants passeront au verso des billets. En cas de départ en route, la liste officielle de L.Q. reste d'actualité à l'heure.
TVA, le réseau des tirages.

Bientôt 2 M\$ de transactions à Sherbrooke

Mondex fête son premier anniversaire

Gilles FISETTE
Sherbrooke

Mondex fête aujourd'hui son premier anniversaire en sol sherbrookoise.

Et il pourrait bien y avoir deux millions de chandelles sur le gâteau puisque l'on espère franchir le cap des deux millions de dollars de transactions, sous peu.

«Pour la première année, nous sommes très satisfaits», a rapporté Jacques Messara, le responsable de Mondex auprès du Mouvement Desjardins, l'une des deux institutions financières impliquées dans ce projet-pilote d'argent électronique avec la Banque Royale.

Mondex, a-t-il souligné, a connu un petit ralentissement au cours de l'été. «C'est une situation normale puisque les gens sont en vacances et, souvent, à l'extérieur de la région. Mais nous sommes très satisfaits de la façon dont les choses se passent».

Son collègue responsable de l'implantation de Mondex pour la Banque Royale, André Cardinal, fait le même constat. L'été, dit-il, a été plus tranquille mais la situation était prévisible puisque, parmi les plus grands usagers de la carte Mondex, on retrouve les étudiants.

Tous les deux soulignent que le projet-pilote se poursuivra encore durant au moins une autre année à Sherbrooke avant d'être étendu à d'autres communautés.

À ce jour, Mondex est accepté par plus de 600 marchands, 300 distributeurs, photocopieurs et autres automates ainsi que par 400 parcomètres. Avec cette carte à puce qui ren-



Photo La Tribune, archives
Jacques Messara
ferme de l'argent, les détenteurs de cartes avaient effectué pour un million de dollars de

transactions, à la fin du mois de mai. Trois mois plus tard, Mondex franchira le cap des deux millions de dollars.

«Ce qui nous surprend, c'est l'attrait pour le «house banking», le téléchargement de la carte. Les gens qui sont équipés nous disent qu'ils ne voudraient plus s'en passer et avoir à se rendre à un guichet automatique pour télécharger leur carte à puce», a souligné M. Messara.

Ce qui a moins fonctionné, toutefois, c'est l'expérience-pilote de paiement de l'abonnement de La Tribune avec la carte Mondex. Le problème, a-t-il expliqué, vient du fait que l'expérience a été menée au mois de juin, à l'aube des vacances estivales. Le projet sera relancé en octobre.

En vertu de cette expérience-pilote, trois cents abonnés du secteur du château d'eau de Rock Forest ont été sélectionnés et sensibilisés à ce mode de paiement.

«On croit pouvoir y intéresser une partie d'entre eux.

Pour les commerçants, l'adhésion à Mondex était gratuite pour la première année. Cette gratuité devrait être prolongée d'au moins une autre année. Les conseils d'administration des deux institutions financières concernées doivent se prononcer à ce sujet mais, de part et d'autre, on croit que la demande sera exaucée.

Musicalarue couronne ses champions

Sherbrooke (BJL)

Le groupe Nilblorts a remporté le 23 août les grands honneurs du concours 2000 de Musicalarue, se méritant ainsi 25 heures d'enregistrement en studio.

Les gagnants ont été choisis par un jeune jury après avoir évalué l'aspect

technique des pièces, leur originalité, la présence sur scène, l'appréciation générale du public et la présentation du spectacle en toute sobriété de huit groupes de musique alternative.

Les DN Side, Nilblorts, Bereft of Release, Sunset Trio, Immurge, Red Moon, Natural Born Loser et Onion Stork, qui ont reçu le prix de participation de 5h d'enregistrement en studio,

ont animé les soirées musicales des 16 et 23 août qui se sont tenues à l'ancien bar Blue Lounge de la rue Wellington Sud.

Les jeunes et l'équipe de la Coalition sherbrookoise pour le travail de rue étaient satisfaits de la participation du public et du déroulement de l'événement, qui devrait revenir l'an prochain.

Deux banques CIBC honorées

Sherbrooke

Deux succursales de la banque CIBC de la région seront honorées pour la fidélité de leur clientèle respective. Les succursales de Windsor et de Stanstead recevront le Prix Reconnaissance de la CIBC.

Les centres bancaires de Windsor et de Stanstead ont obtenu respectivement une cote de satisfaction de leurs clients de 87 et 86 pour cent au cours des 12 derniers mois. Ces résultats clas-

sent ces succursales parmi les meilleures au pays à ce chapitre.

Le programme de reconnaissance prévoit un don à une organisation communautaire. Dans le cas de la CIBC de Windsor, on fera un don de 5000 \$ à la Maison des jeunes de la Saint-François.

À Stanstead, le même montant sera remis à l'organisme Cab Rediker.

Le 28 août, la CIBC rendra hommage aux employés de ces deux succursales.

L'Arbre de Vie présente

1. Cours de «Premiers soins» en médecine alternative : coup de soleil, chute, etc.
Coût : 50 \$

2. Atelier d'Analyse et d'Interprétation des rêves.
Coût : 50 \$

3. Atelier de Croissance, d'Éveil à la Vie, de Réalisation pour se libérer de ses blessures, de ses souffrances et ainsi apprendre à se connaître, à s'aimer et à construire son quotidien selon son choix de vie.
2 heures - 12 semaines
15 \$/rencontre

Information et inscription
Nicole Ouellet
(819)823-9891

SCIES à chaîne
CLAUDE CARIER

FINANCEMENT DISPONIBLE

| | | |
|---------|---------|---------|
| 12 mois | 24 mois | 36 mois |
| 4.9% | 6.9% | 8.9% |

de 9 à 25 forces

COLUMBIA MTD

Des gens de service!

REMORQUE
9995\$ à l'achat d'un tracteur (valeur de 21900\$) montage en sus.

45, rue Craig, Cookshire
875-3847 - 1 800 909-3847

Une sortie dans la Nature

VENEZ NOUS VOIR!

CETTE SEMAINE

À CUEILLIR :
• Jersey Mac
• Melba
• Paulared
• Poires Savignac

AU KIOSQUE :
• Jersey Mac
• Melba
• Poires Savignac

VERGER R. M. FERLAND
380, Chemin-de-la-Station, COMPTON JOB 1LO
(819) 925-5762

Anglais Animé
L'ENSEIGNEMENT CONÇU POUR LES JEUNES
Apprendre l'anglais en s'amusant!

MOI, JE SUIS BILINGUE!

- **Prématernelle T** (avec service de garderie)
- **Maternelle** (demi ou journées complètes)
- **Primaire** (après l'école et samedis)
- **Secondaire** (en petits groupes)

École de Bilinguisme de l'Enfance et de la Jeunesse
1420, rue Caron, Sherbrooke

Apprendre l'anglais, de nos jours, c'est un atout puissant!

SUZAN DANIS, DIRECTRICE
Formation en pédagogie neurolinguistique
Min. de l'Éducation du Qué. - CP0880

564-1767 depuis 1986

RÉSERVER MAINTENANT

6/1 RATIO ÉLÈVES-ENSEIGNANT
Notre projet éducatif vous offre une moyenne de 6 étudiants par enseignant de la prématernelle jusqu'au secondaire 5.
C'est toute la différence!
<http://www.interlinx.qc.ca/danis>

Le tournoi de golf de l'ACDO/La Tribune

Le soleil et un beau 30 000 \$ au rendez-vous

Élise GIGUÈRE

Sherbrooke

Le soleil était au rendez-vous hier pour le tournoi de golf de l'ACDO/La Tribune, comblant les 352 golfeurs qui participaient à l'événement.

Le tournoi, dont c'était dixième édition, a permis d'amasser 30 000 \$ au profit de l'Association canadienne des dons d'organes (ACDO). Le comité organisateur de l'événement visait 25 000 \$.

L'argent amassé lors du tournoi sert au transport des organes, assuré par différents corps policiers. «L'ACDO dispose de 11 véhicules de survie et l'argent sert surtout pour l'essence et l'entre-

tien des véhicules», explique la présidente du tournoi, Carole Couture.

On pouvait d'ailleurs reconnaître des représentants de plusieurs corps policiers sur le parcours. «J'ai vu beaucoup de policiers. Il y en a de Val-Bélair, Lachenaie, La Prairie, Québec, Montréal et Sherbrooke», a noté Mme Couture.

Des gens travaillant pour Clarica, le commanditaire majeur de l'événement, se sont même déplacés de Hull, Rimouski et Bonaventure pour assister à l'événement. Une quarantaine de bénévoles étaient réunis sur le terrain.

«La température est idéale. Il fait juste un petit vent frais. Les gens sont très heureux!», a conclu la présidente du tournoi de golf.



Photo Imacom

René Marquis

Monique Gagnon Tremblay est venue pratiquer son élan lors du tournoi de golf de l'ACDO/La Tribune. On la voit ici en compagnie de son quatuor composé de Mario Dumas, Sonia Vanier et Fernande Gagnon Bélieu.

Le tournoi de golf de l'ACDO/La Tribune a permis d'amasser plus de 30 000 \$ au profit de l'organisme. Sur la photo, présentant le chèque, Raymond Tardif, président et éditeur de La Tribune, Benoit Larocque, vice-président de Clarica, région du Québec, Alain Dionne, de la GRC, président d'honneur, Carole Couture, présidente du comité organisateur et Richard Tremblay, directeur général de l'ACDO.



Photo Imacom

René Marquis

Sylvie Chayer, de la Banque Royale, Franine Dufresne, de chez Demers Bureau Borden, Louise Carpentier et Chantal Dupuy de chez Clarica faisaient partie des 40 bénévoles du tournoi de golf de l'ACDO/La Tribune.



CHACUN SON MONDE



Une escale pour prendre le pouls de la vie en Estrie et mieux comprendre les événements d'ici.

L'escale des Cantons

Une émission de Denis Couture

En semaine à 16 h

101,1 ^{fm} estrie

première chaîne

Radio-Canada

Les enseignants se cherchent un président

Sherbrooke (GF)

Les enseignants de l'Estrie devront aller aux urnes, cet automne, afin d'élire leur nouveau président ou leur nouvelle présidente.

En effet, les membres du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (SEE) se retrouveront en congrès extraordinaire, le mercredi 11 octobre, afin d'élire la personne qui présidera aux destinées du syndicat pour les prochaines

années.

Ce congrès doit être tenu à la suite de l'interruption du mandat de Gérard Messier, qui vient d'accepter un emploi permanent au sein de ce syndicat. Désormais, Gérard Messier agira à titre de conseiller technique.

«Nous avons créé un troisième poste de conseiller technique au syndicat et c'est Gérard Messier qui l'occupe», a expliqué Henriette Véronneau, présidente par intérim. Madame Véronneau était jusqu'à maintenant la vi-

ce-présidente du syndicat.

Procédure spéciale

Les statuts et règlements du syndicat prévoient une procédure spéciale lorsque des élections à la présidence doivent se tenir avant la fin normale du mandat. Ainsi, les candidats et candidates ont jusqu'au 4 octobre pour se faire connaître.

«L'annonce des élections va se faire sous peu. Présentement, personne n'a fait connaître ses intentions», a dit

Mme Véronneau qui ne cache pas être elle-même en réflexion à ce sujet.

«Je n'ai pas pris de décision mais je réfléchis présentement. Je pourrais être candidate à la présidence», a-t-elle



Gérard Messier

rapporté.

Si une femme est élue à la présidence de ce syndicat composé majoritairement de femmes, ce ne sera pas une première. Lorsqu'on remonte dans le temps, on retrouve une présidente, Ginette Pépin, qui a laissé des souvenirs de solide négociatrice. Depuis Mme Pépin, seulement des hommes ont dirigé ce syndicat d'enseignants d'écoles publiques du primaire et du secondaire de l'Estrie.

L'école des Enfants de la terre n'attend que le feu vert

Sherbrooke (MR)

L'épée de Damoclès qui était suspendue sur la tête des Enfants de la terre semble en voie de se retirer.

Au moment, le printemps dernier, où le ministre de l'Éducation accordait les autorisations aux écoles, le projet éducatif de l'école des Enfants de la terre était sous la loupe du ministère, non pas que la qualité d'enseignement était en cause, mais parce que le ministre tient au principe de la gratuité scolaire.

Les frais obligatoires pour fréquenter les Enfants de la terre s'élevaient à quelque 3000 \$ par année, signale le directeur général adjoint aux finances de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, M. Jean-Claude Gendron.

Cette année, cette école, où s'applique la pédagogie Waldorf et où la musique, les arts, les activités en nature occupent une grande importance, vit des changements majeurs.

Alors qu'elle logeait depuis des années dans des chalets érigés sur la ferme La Généreuse, à Sandhill, près de Lennoxville, elle déménage dans

des locaux du centre Val-Estrie, de Waterville.

Bien que placée sous la responsabilité de la CSRS au point de vue pédagogique, l'école doit voir à se loger toute seule. La Commission scolaire dispose de locaux vacants où elle aurait pu accueillir les élèves, mais les parents en ont décidé autrement.

Parents sollicités

Ainsi, c'est la Corporation des Enfants de la terre qui a la charge de conclure une entente de location avec Val-Estrie. La Corporation pourra solliciter les parents de l'école, mais sans qu'il y ait obligation de contribution pour ces derniers, car des frais de 3000 \$, il n'en est plus question.

L'école des Enfants de la terre a accepté de respecter le principe de la gratuité et d'accueillir un nombre d'élèves qui lui permette une organisation viable correspondant à ses ressources, indique la directrice générale de la CSRS, Mme Louise Boisvert.

La CSRS a donc présenté le projet des Enfants de la terre à la Direction régionale du ministère de l'Éducation, qui l'a soumis à Québec. La réponse de Québec n'est pas venue encore, mais

Jean-Claude Gendron présume que le projet sera accepté puisqu'il respecte les principes et de la CSRS et du ministre.

L'école des Enfants de la terre, qui offrait l'an dernier le primaire ainsi que les deux premières années du secondaire, regroupait 58 élèves francophones et anglophones du primaire et 12 du secondaire.

Cette année, elle compte 86 inscriptions, toutes au primaire, et elle ne pourrait pas en accepter beaucoup plus que deux ou trois encore, selon M. Gendron, et cela dépendrait même en quelle année les enfants veulent s'inscrire.

Les élèves viennent des quatre coins du territoire de la CSRS et même des commissions scolaires environnantes.

L'entreprise pionnière du parc industriel Kruger a rendu l'âme

Bromptonville (FG)

La première entreprise à s'installer dans le parc industriel Kruger, à Bromptonville, a rendu l'âme.

Le groupe Soesca inc., spécialisé comme entrepreneur général, a en effet été acculé à la faillite, avec un actif de 682 800 \$ et un passif de 1 361 832 \$ et comme principaux créanciers la Banque de Montréal et la Banque de développement du Canada.

«C'est bien dommage de voir disparaître une entreprise. Surtout que c'était comme une sorte de fleuron car elle a été la première à s'installer dans le parc industriel. Ça a donné le coup d'envoi à bien d'autres par la suite. Et en plus, c'était une entreprise, aussi bien sous son fondateur, Valère Rodriguez que son successeur, Roel Langeveld, bien impliquée dans le milieu», a commenté le maire Clément Nault, également président du Comité de promotion industrielle de Bromptonville.

D'autre part, la première assemblée des créanciers aura lieu le 30 août, au bureau du Séquestre.

F-150 XLS (507)

19 995 \$*

transmission automatique
7 221\$* de réduction

Windstar LX (574)

20 595 \$*

4 portes
Réduction de 7 168\$*

RÉDUCTIONS

12 000 \$

sur Excursion

Finissant le 31 août

Grand Marquis (61)

7 060\$* de réduction

27 995 \$*

Excursion LX (683)

Réduction de 2 332\$*

13 675 \$*

*Transport et taxes en sus

LE NOUVEAU

Magog Ford

(2000) inc.

2000, rue Sherbrooke, MAGOG

843-3673

Cours de base de cuisine végétarienne

Une transition en douceur vers le végétarisme

Une alimentation végétarienne saine et équilibrée

- Les besoins du corps, la digestion et l'assimilation
- Les céréales, les glucides et les différentes sortes et qualités de pain
- Les légumineuses : comment les apprivoiser et les faire cuire
- Les salades et la germination
- Les protéines, le tofu, les algues et les noix
- Les pâtes et la pizza
- Le menu de transition 7 jours
- L'organisation et la planification du garde-manger et des repas
- La conservation des aliments

avec **Colombe Plante**
naturopathe, phytothérapeute, conseillère en alimentation naturelle, auteure, professeure et conférencière

185 \$ par session taxes incluses

Deux sessions cet automne 2000

- Le dimanche 10 et le samedi 16 septembre
- Les dimanches 12 et 26 novembre

Le cours de base est un atelier de deux jours. Il se donne les samedi et dimanche, de 9 h à 17 h. Il comprend les déjeuners, les repas du midi ainsi que les dégustations.

Grande ruche

Réservation et information à la Grande Ruche **562-9973**

VOTRE MEILLEUR CHOIX !

LOUEZ À PARTIR DE 64\$/mois

Sur approbation de crédit. Délai de 36 mois. Taxes en sus.

ORDINATEUR PAVILION 6740C
437307/38580/387310

| | | |
|-----------------------|--------------------|----------------------------|
| INTEL CELERON 667 MHz | Mémoire vive 64 Mo | Disque dur 15,0 Go |
| CD-RW | Modem téléc. 56 K | Capacité de mise en réseau |

Notre prix 1790,72
Rabais instantané -51,72
Rabais postal US* -290,00
PRIX APRÈS RABAIS : 1449 \$

*1,50 \$ US + rabais HP 50 \$ US @ taux de change 45 %

ACHÉTEZ EN LIGNE !

667 MHz

IMPRIMANTE DESKJET 648C

- Idéal pour impression sur PC et Macintosh à branchement USB
- Impression 6 pages/minute
- Qualité photo avec cartouche facultative

178⁹⁵

IMPRIMANTE DESKJET 932C

- Résultats conformes à la photo originale avec la superposition de couleur améliorée HP
- Plateau pour papier pratique et pliable idéal pour les endroits restreints
- Imprime 9 pages à la minute

299⁸⁶

Mon école obtient un rabais de 5 % chaque fois que mes collègues ou moi achetons des fournitures scolaires à Bureau en gros. Appelez ou visitez le magasin le plus près pour en savoir plus ! (Achats en magasin seulement, non pour les commandes par livraison ou en ligne.)

En vigueur jusqu'au 29 août jusqu'à épuisement des stocks. Les articles ne sont pas tous offerts par livraison ou en ligne.

SHERBROOKE 3325, boul. Portland
VICTORIAVILLE 1111, boul. Jutras Est

Livraison gratuite le lendemain :
Tél. : 1-800-668-6888 Téléc. : 1-800-567-2260

Heures d'ouverture Sherbrooke
Lun. au vend. : 8 h à 21 h Sam. : 9 h à 17 h Dim. 10 h à 17 h

Heures d'ouverture Victoriaville
Lun. au mar. : 8 h à 18 h Mer. au vend. : 8 h à 21 h Sam. : 9 h à 17 h Dim. : 10 h à 17 h

BUREAU EN GROS
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

www.bureauengros.com

L'Université des aînés présente à Canton de Magog

Gilles DALLAIRE

Canton de Magog

L'Université des aînés de Sherbrooke aura dès le mois prochain une antenne dans la région de Magog.

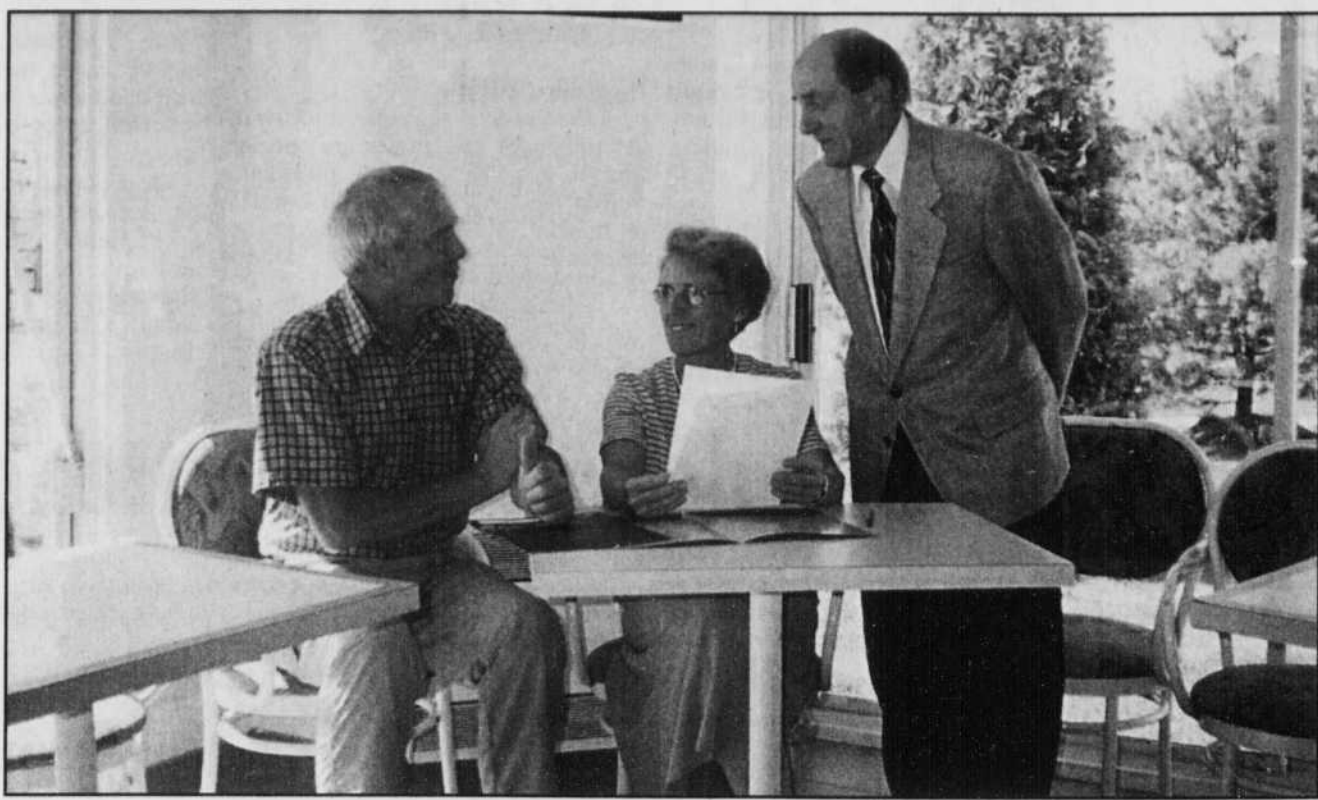
Au Centre culturel de Canton de Magog où trois ateliers portant sur les grandes découvertes, sur l'histoire de Magog et de ses environs et sur l'approvisionnement de la mémoire seront offerts aux personnes à la retraite ou près de leur retraite désireuses d'enrichir leur culture. Un atelier d'écriture sera également offert à la Bibliothèque de Canton de Magog.

L'atelier sur les grandes découvertes sera animé par M. Claude Boucher. Il sera présenté le jeudi après-midi. Celui sur l'histoire de Magog et de ses environs sera animé par M. Serge Gaudreau. Il sera présenté le mercredi matin. Celui sur l'approvisionnement de la mémoire sera présenté le mercredi après-midi. Il sera animé par Mme Madeleine Laroche. Quant à l'atelier d'écriture, il sera présenté le mardi matin et il aura pour animatrice Mme Madeleine Desjardins. Cinq causeries seront aussi données dans le cadre du programme de formation conçu par l'Université des aînés de Sherbrooke pour la région de Magog-Orford.

L'ouverture de l'antenne couronne des efforts déployés depuis près d'un an par des résidents de Canton de Magog désireux d'offrir des activités formatrices d'un niveau supérieur à leur concitoyens.

Au cours d'une conférence de presse tenue hier par les promotrices et les promoteurs du projet, le maire Jean-Guy Saint-Roch a souligné que l'initiative cadre extrêmement bien avec les axes de développement que Canton de Magog a choisis de suivre en donnant priorité à la protection du milieu naturel et à la mise en valeur des actifs culturels.

Les cours débuteront le 19 septembre. L'inscription aura lieu le 6 septembre, de 13h30 à 16h et de 19h à 21h.

Photo La Tribune
Gilles Dallaire

Selon le maire de Canton de Magog, M. Jean-Guy Saint-Roch qu'on voit avec une des artisanes de la création d'une antenne de l'Université des aînés de Sherbrooke à Canton de Magog, Mme Paulette Lapointe, et M. André Lefebvre, directeur de l'Université des aînés, cette initiative cadre extrêmement bien avec les axes de développement que Canton de Magog a choisis de suivre en donnant priorité à la protection du milieu naturel et à la mise en valeur des actifs culturels.

Une femme à la mairie de Kingsey Falls

Kingsey Falls (GB)

C'est dorénavant Micheline Pinard Lampron qui occupera le poste de maire de la municipalité de Kingsey Falls, ayant été élue sans opposition à ce poste, hier, à la suite de la fermeture des mises en candidature.

Membre du conseil municipal de Kingsey Falls depuis 11 ans, à titre de conseillère du siège 1, Mme Pinard

Lampron succède donc au maire démissionnaire Christian Côté et ce, jusqu'à l'élection générale prévue pour le mois de novembre 2002.

Pour succéder à Mme Pinard Lampron au siège numéro 1, Lise Lampron Deshaies a elle aussi été portée au pouvoir par acclamation.

Par ailleurs, pour prendre la place du conseiller Sylvain Charest dans le quartier 2, démissionnaire pour raisons de santé en juillet, deux contribuables briguent les suffrages James Casey et Luc Duval.

L'élection entre les deux hommes est prévue pour le dimanche 17 septembre prochain.

ERRATUM

Dans l'annonce double page sur la télé numérique Vidéotron parue les 19 et 23 août et 26 août, à la section **Télé à la carte**, il aurait dû être mentionné « l'offre de bienvenue s'applique aux films à 3,99 \$ seulement ». Des impératifs de production trop hâtifs n'ont pas rendu possible les correctifs dans l'édition d'aujourd'hui 26 août.

Toutes nos excuses.



27944

UN OASIS DE CALME AU CENTRE-VILLE



RÉSIDENCE POUR LES AÎNÉS

- Propriétaires sur place, M. et Mme Dufour
- Ambiance familiale
- Personnel dévoué et compétent
- Surveillance 24 heures
- Infirmière
- Repas de qualité (service aux tables)
- Chapelle (messe)
- Salle de séjour, fumoir séparé

Venez nous rencontrer pour de plus amples informations

Le bonheur est à votre portée, venez vous en convaincre.

147, rue Victoria, Magog
(819) 843-7333

28107

loto-québec résultats

La Mini

| NUMÉROS | LOTS | NUMÉROS | LOTS |
|---------|-----------|---------|----------|
| 203464 | 50 000 \$ | 20346 | 1 000 \$ |
| 03464 | 5 000 \$ | 2034 | 100 \$ |
| 3464 | 250 \$ | 203 | 10 \$ |
| 464 | 25 \$ | | |
| 64 | 5 \$ | | |

Tirage du: 2000-08-25

1 SATURN LS1* (numéro non décomposable) 212A100

1 lot de 10 000 \$ (numéro non décomposable) 215A374

*Ce lot est échangeable contre un chèque de 30 000 \$

3 lots de 5 000 \$ (numéros non décomposables)
608A777 622A781 673A076

10 lots de 3 000 \$ (numéros non décomposables)
158A810 397A976 191B317 381B502
207A132 428A488 357B405 537B850
246A932 439A475

10 lots de 1 500 \$ (numéros non décomposables)
205A042 135B667 530B616 586B045
546A485 354B726 534B092 663B397
130B498 354B932

25 lots de 500 \$ (numéros non décomposables)
100A965 577A225 167B381 526B283
110A286 583A648 190B349 536B826
144A553 631A067 191B872 566B902
181A619 675A687 305B351 649B292
231A958 156B780 309B147 673B168
407A843 160B453 373B166 688B542
451A832

50 lots de 250 \$ (numéros non décomposables)
117A586 603A878 341B420 509B885
132A738 604A673 349B825 553B408
213A738 664A457 353B042 561B005
224A470 114B436 384B262 565B144
261A967 130B781 393B378 567B561
264A656 182B219 401B456 594B339
339A024 238B855 436B187 608B605
340A021 250B162 438B888 629B883
343A184 284B972 450B855 653B145
366A011 287B526 467B824 672B313
382A012 295B482 492B515 678B470
408A453 320B076 501B404 689B768
443A239 337B281

Le jeu doit rester un jeu.

Les modalités d'attribution des lots gagnants passent au verso des tickets. En cas de dispute entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle de L.Q. cette dernière a priorité.

ÉCOLE PROFESSIONNELLE de MUSIQUE DE SHERBROOKE
161, RUE ALEXANDRE, SHERBROOKE
822-4228



Dans l'ordre habituel : Lorraine Grégoire, Nadia Grenier (chant), Marie-Josée Couillard (piano), Nathalie Morel (flûte traversière) et Jacques Quintin (Guitare classique et électrique).

Avec la même équipe dynamique et diplômée

Cours offerts :

- piano, flûte traversière, guitare, chant, chant choral;
- cours pour débutant jusqu'à la préparation pour le cégep;
- théorie, solfège, dictée;
- professeurs affiliés à Vincent d'Indy et à l'Université Laval.

INSCRIPTION DÈS MAINTENANT

27162

OPÉRATION «COURSE VERS L'EMPLOI»

Vous devriez courir pour vous inscrire!

Plus de 95% de nos finissants ont trouvé un emploi

Premier collège à intégrer la certification Comptia A+, Network + MCP + SB et MCSE Windows 2000 dans ses programmes

Le plus important collège québécois de formation en informatique, le Collège de l'Estrie affilié au collège MultiHexa vous offre la possibilité de vous inscrire au programme de votre choix en informatique dès le 6 septembre 2000. Les places sont limitées.

Programme Extra

- 8 semaines d'essai
- Certification Comptia A+, Network +, MCP + SB et MCSE
- Volumes de certification
- Examens de certification
- Centre d'évaluation VUE

Nouveau programme
Programme analyste, spécialisation : Développement WEB

Programmes offerts :

- Installation et gestion de réseaux
- Programmeur-analyste (WEB)
- Technique de micro-informatique
- Actualisation en bureautique
- Perfectionnement en bureautique

COLLÈGE DE L'ESTRIE
AFFILIÉ À MULTI-MULTIHEXA

Début des cours 6 septembre
(819) 346-5000
www.collegeestrie.com

37, rue Wellington Nord Sherbrooke (Québec) J1H 5A9

27330

Stukely

Le manque de transparence des élus déploré

Stukely (GD)

Selon M. Gérard Marinovich qui dit avoir été invité par des concitoyens à poser sa candidature à la mairie de Stukely, la preuve du manque de transparence du conseil municipal présidé par M. Pierre Rivier n'est plus à

re.

«C'est derrière des portes closes que le conseil municipal mijote le regroupement de Stukely et d'Eastman. A sa dernière séance, il a confié à des firmes de professionnels le mandat d'harmoniser la réglementation de Stukely avec celle d'Eastman et de fonder le territoire des deux municipalités. M. Rivier aurait au moins pu expliquer aux contribuables présents à la séance à quelles conditions un regroupement pourrait se faire et quelles seraient ses conséquences», a-t-il expliqué.

M. Marinovich qui a affirmé être en faveur du regroupement des deux municipalités juge anormal que le conseil municipal tienne les contribuables dans l'ignorance.

«Sa stratégie est claire: il veut obliger le gouvernement du Québec à imposer un regroupement par décret, ce qui aura pour effet de reporter à l'an prochain le scrutin municipal prévu en novembre prochain», a-t-il soutenu.

WAL-MART CORRECTIONS

Dans notre circulaire Wal-Mart en vigueur jusqu'au 3 septembre 2000 :

- Page 1** Jeans en denim pour homme à 26⁹⁹ les grandeurs varient selon la succursale.
- Page 22** Lecteur CD Philips à 98⁹⁹ non disponible.
- Page 24** Mini-déchiquteuse à 19⁹⁹ non disponible.
- Page 26** Téléphone sans fil Casio à 37⁹⁹ non disponible.
- Imprimante Lexmark à 159⁹⁹ non disponible.
- Lecteur optique Canon à 118⁹⁹ non disponible.
- Page 28** Cassette PlayStation Twister Metal à 29⁹⁹ non disponible.
- Page 29** Cassette GameBoy à 44⁹⁹ et 39⁹⁹ non disponible.
- Page 32** Ensemble de drap en finette à 19⁹⁹ non disponible.
- Couette en duvet de canard à 79⁹⁹ non disponible.
- Couverture SunBeam non disponible.
- Page 33** Oreiller géante à 9⁹⁹ non disponible.
- Page 35** Aspirateur balai Lewyt à 98⁹⁹ non disponible.
- Page 37** Ensemble 3 pièces pour salle de bains à 8⁹⁹ non disponible.
- Page 38** Pine Sol « pluie de fraîcheur » à 27⁹⁹ non disponible.
- Page 39** Papier hygiénique Royale paquet de 24 rouleaux à 7⁹⁹ non disponible.
- Papier hygiénique Majesta paquet de 16 rouleaux double à 8⁹⁹ non disponible.
- Page 43** Friandise Trebor Alan à 2⁹⁹ non disponible.
- Page 45** Gants Tae-Bo à 47⁹⁹ non disponible.
- Page 46** Paquet de 2 détecteurs de fumée First Alert à 29⁹⁹ non disponible.
- Pèse-personne à 9⁹⁹ non disponible.
- Page 47** Stéréo et lecteur de CD pour auto à 149⁹⁹ non disponible.
- Nettoyeur Tire-Wet non disponible.

Nos excuses à notre clientèle.

28180

Surpris en pleine action et arrêtés peu après

□ Trois voleurs avouent deux cambriolages et sont soupçonnés de plusieurs autres dans la MRC du Granit

Ronald MARTEL

Lac-Mégantic

Le poste de la Sûreté du Québec (SQ) de la MRC du Granit, à Lac-Mégantic, rapporte l'importante arrestation de trois jeunes originaires de la région de Victoriaville, dans la matinée du 23 août dernier, arrestation qui pourrait contribuer à élucider toute une série de vols perpétrés dans des résidences privées de la région.

Le trio, qui opérait en plein jour, aurait été vu dans le Rang 8 Sud, de Courcelles, vers 10h30, alors qu'il

s'était introduit par effraction dans une résidence privée. C'est un voisin qui les aurait repérés. S'étant aperçus qu'ils étaient observés, les voleurs se seraient enfuis, emportant avec eux pour environ 1500 \$ d'objets divers, dont un système de son et un vidéo.

Bonne description

Le voisin en question a pu donner une bonne description des trois individus et de leur véhicule, une Pontiac Grand Am de couleur rouge vin.

Le trio s'est ensuite dirigé à Saint-Martin-de-Beauce, où il a perpétré un autre vol dans une résidence, en s'in-

troduisant là aussi par effraction. Les trois lascars auraient encore dérobé des appareils électroniques.

Les jeunes délinquants ont ensuite rejoint la route 108 et pris la direction de Sherbrooke. Entre Lambton et Stornoway, ils ont croisé les patrouilleurs de la SQ de Lac-Mégantic, qui se rendaient à Courcelles pour répondre à l'appel du premier larcin. C'est le policier Gilles Charest qui les a repérés grâce à la description du véhicule, qui les a interceptés et qui a procédé à leur arrestation.

Le trio a été incarcéré à la prison Talbot, de Sherbrooke, et il a comparu, jeudi 24 août, au Palais de justice

de Lac-Mégantic, où les trois comparés ont avoué les deux vols rapportés.

Il s'agit de Patrick Lepage, 21 ans, originaire de Victoriaville, Yannick-Louis Gagné, 22 ans et Jonathan Lainé, 23 ans, tous deux de Plessisville. Lainé aurait déjà eu des démêlés avec la justice auparavant, et aurait déjà été condamné pour vol dans le passé.

Les trois jeunes ont retrouvé leur liberté moyennant certains engagements et comparaitront à nouveau, plus tard, cet automne.

Ces arrestations pourraient aider certaines enquêtes en cours et pourraient contribuer à élucider certains autres vols, notamment à Cookshire où le même véhicule aurait été aperçu sur les lieux d'une résidence où on au-

rait dérobé des biens appartenant aux résidents de l'endroit.

FUTURESHOP

AVIS À NOTRE CLIENTÈLE

Veuillez noter l'erreur suivante dans notre circulaire du 23 au 29 août 2000 :

Page 16 : le téléphone SCP numérique de Nokia Fidomatic aurait dû indiquer : « temps d'antenne pour aussi peu que 0,25 \$/minute » et « comprend une note de crédit pour 176 minutes de temps d'antenne ».

Veuillez nous excuser pour tout inconvénient que cela aurait pu causer à notre clientèle.

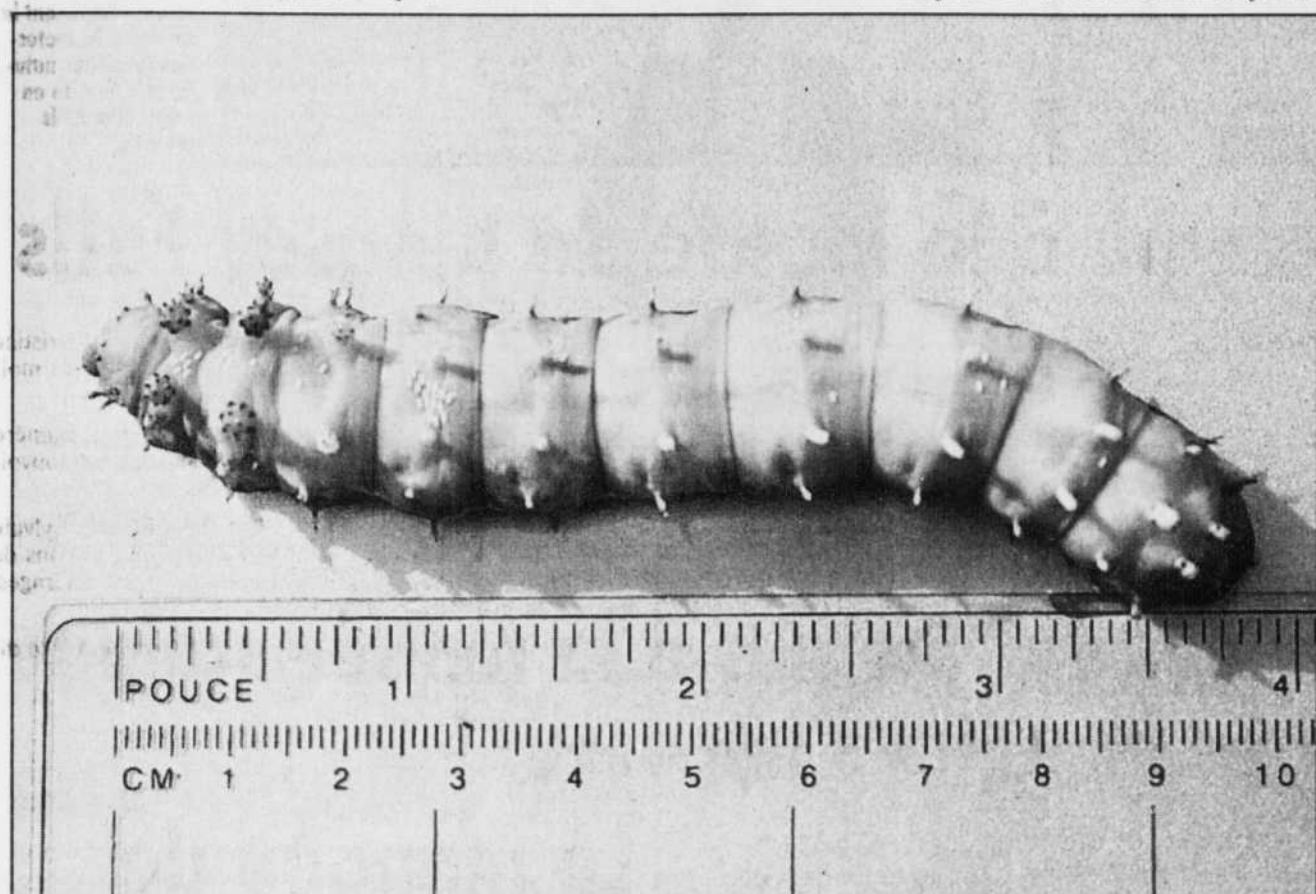
Merci de votre compréhension.
Département de publicité

AVIS DE RECHERCHE

Si vous correspondez à cette description, vous êtes la personne que nous recherchons. Nous cherchons des gourmands de la vie qui voudront bien se joindre à notre équipe de bénévoles pour la Fête des Vendanges Magog-Orford, les 1er, 2, 3, 4, 8, 9 et 10 septembre prochain.

Rendez-vous dès maintenant :
(819)822-3654

ou
probleu@interlinx.qc.ca



Grosse chenille... et gros papillon

Rare chenille? Pas nécessairement, mais elle impressionne toujours par ses dimensions pouvant atteindre une douzaine de centimètres. Il s'agit de la *Hyalophora cecropia*, qui se transforme en magnifique et très gros papillon aux couleurs vives. Avant d'arriver là cependant, la chenille va avoir bouffé plusieurs feuilles de bouleaux, érables et arbres fruitiers. Le spécimen en question a été récupéré sur une branche de prunier, à Saint-Élie-d'Orford.

Dany Lachance présidente d'honneur de la Marche des femmes

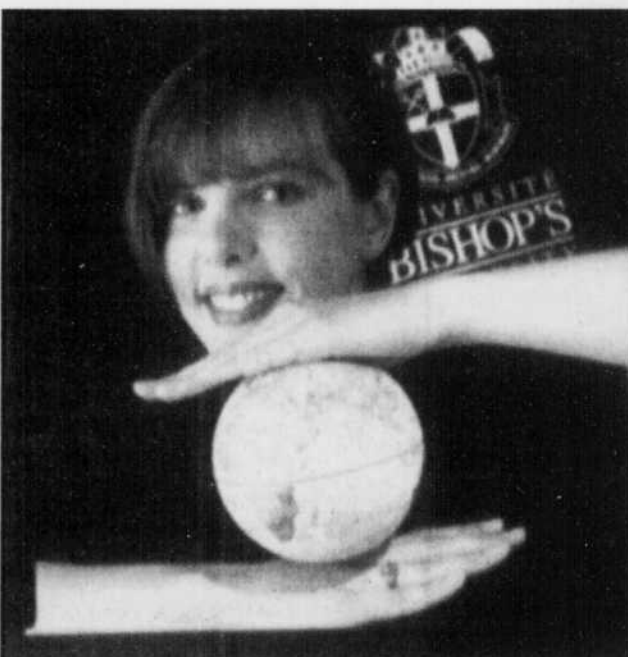
Sherbrooke

C'est à la conseillère sherbrookoise Dany Lachance qu'a été confiée la présidence d'honneur en vue de la Marche mondiale des femmes à Sherbrooke; une action qui aura lieu sur le territoire estrien du 9 au 17 octobre.

En faisant part de cette information, la coordonnatrice du Comité local d'organisation de la MRC de Sherbrooke pour cette marche, Céline Charbonnier, a signalé que déjà, le groupe a sensibilisé à la cause le député bloquiste et libéral Serge Cardin et Monique Gagnon-Tremblay au cours des derniers jours.

Ces rencontres ont permis d'inviter les décideurs politiques à tout mettre en oeuvre pour «édifier une société meilleure, plus juste et plus équitable à l'endroit des femmes».

On sait que la Marche mondiale des femmes, qui en Estrie prendra la forme d'une marche à relais et qui a comme thème 2000 raisons de marcher, veut mettre en évidence l'urgence d'agir pour contrer la pauvreté et la violence à l'endroit des femmes.



ANGLAIS LANGUE SECONDE

Inscription et examen de classement :
28 août, 29 août, 30 août
et 5, 6, 7 septembre 2000
entre 17 h 30 et 18 h 30,
Édifice Nicolls, Salle 1

Cours de niveaux :
ESL 070 Débutant I Lundi
ESL 071 Débutant II Mardi
ESL 080 Intermédiaire I Lundi ou mardi
ESL 081 Intermédiaire II Mardi ou mercredi
ESL 211 Communication avancée Mercredi

Cours spécialisés :
ESL 084 Anglais pour professionnels de la santé Mardi
ESL 121 Phonétique & prononciation Mercredi
ESL 131 Grammaire Anglaise Lundi
ESL 133 Anglais pour les technologies Mercredi

ESPAGNOL

SPA 101 Introduction à l'espagnol I Mardi
SPA 201 Espagnol intermédiaire I Lundi
SPA 311 Espagne : civilisation et culture mercredi

CERTIFICAT EN LANGUES MODERNES

ALLEMAND / Deutch
GER 101 Introduction à l'allemand I Mercredi
JAPONAIS
JSE 101 Introduction au japonais I Mardi
JSE 201 Japonais intermédiaire I Lundi
JSE 301 Japonais avancé I Mercredi

FRANÇAIS LANGUE SECONDE

FRA 131 Français I Lundi

INFORMATIQUE

CSC 101 Introduction à l'informatique (18:00) Lundi
CSC 111 Méthodologie de programmation (13:00) Mardi et jeudi
CSC 204 Structures de données (13:00) Mardi et jeudi
CSC ??? à déterminer (18 h 00) Mercredi

L'UNIVERSITÉ BISHOP

Le monde à votre portée!

COURS DE SOIR - AUTOMNE 2000

«Certificat en technologie des logiciels» PROGRAMME INTENSIF EN INFORMATIQUE D'UN AN

10 cours - 30 crédits
Cours obligatoires :
• Introduction to Computer Science
• Programming Methodology
• Data Structures
• Principles of Programming Languages
1 cours minimum parmi :
• C++ Programming
• Software Engineering
• Object Oriented Programme & Design
• Special Topics in Computer Science
Les autres cours parmi :
• Tous les cours du département d'informatique sauf CSC 102



SCIENCES

PHY 113 Introduction à l'astronomie (18:00) Lundi

BEAUX-ARTS ET STUDIO

FIN 190 Gravure et estampe I (17 h 30) Mercredi

KNOWLTON

FIN 101 Histoire de l'art I Vendredi
FIN 160 Dessin Lundi
FIN 181 Peinture I Mardi
FIN 260 Dessin II Jeudi
FIN 261 Dessin III Jeudi
FIN 291 Gravure et estampe II Mercredi
FRA 104 Français oral - niveau avancé II À déterminer
HIS 109 Civilisations des amériques À déterminer
SPA 101 Introduction à l'espagnol I Mardi

APPRENEZ LA GESTION EN ANGLAIS

- Certificat en administration
- Certificat en management
- Certificat en ressources humaines

BCS 114 Introduction à l'informatique Mardi
BFN 351 Analyse d'état financier (18 h 30) Lundi
BHR 315 Entraînement et développement Mardi
BMG 221 Droit corporatif Lundi

PSYCHOLOGIE, GÉRONTOLOGIE ET SANTÉ MENTALE

PSY 101 Introduction à la psychologie I Mardi
SOC 110 Méthodologie de recherche Lundi
SOC 215 La culture et le vieillissement Mardi

SCIENCES HUMAINES

ENG 346 Roman victorien I Mercredi
FRA 284 L'inscription au féminin Jeudi
HIS 438 La guerre et la société en Europe 1914-1945 Jeudi
MUS 113 Jazz Mercredi
PHI 140 Introduction à l'éthique Mardi

ATELIERS D'INFORMATIQUE

Les samedis et dimanches matin de 8:00 à 12:00 en petits groupes de 6 étudiants maximum.

Windows : 16 septembre 2000
Word I : 23 et 24 septembre
Word II : 30 septembre, 1er octobre
Excel I : 14 et 15 octobre
Excel II : 21 et 22 octobre
Access I : 28 et 29 octobre
Power Point : 4 et 5 novembre
Internet : 11 et 12 novembre
Création de page Web : 18 et 19 novembre

90 \$ (45 \$ étudiants de Bishop's)

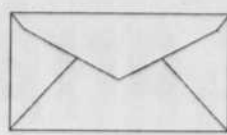


UNIVERSITÉ BISHOP'S UNIVERSITY

ÉDUCATION PERMANENTE
UNIVERSITÉ BISHOP'S
LENOXVILLE (QUÉBEC) JIM 1Z7
(800)567-2792 poste 2670
(819)822-9670



Opinions

Opinion
des lecteursLa Tribune
1950 rue Roy
Sherbrooke (Québec)
J1K 2X8Télécopieur
564-8098Courrier électronique
redaction@latribune.qc.ca

ÉDITORIAL

Eau potable: une révision majeure s'impose

Raymond
TARDIF

Inspiré par l'épisode dramatique de Walkerton, une municipalité de l'Ontario, où des citoyens sont décédés à cause d'une eau infectée, le ministre de l'Environnement a signifié des avis de correction aux exploitants de 90 réseaux d'aqueduc municipaux et privés dans plusieurs régions.

Le ministère a effectué des tests de qualité dans les 2 400 réseaux d'aqueduc du Québec, constatant un dépassement des normes bactériologiques dans 435 réseaux. Mais, a-t-on convenu, seulement 90 nécessitent des correctifs dans les meilleurs délais.

En Estrie, la mise en demeure touche une douzaine de réseaux: Hatley, Stanhope-Coaticook, Sainte-Edwidge-de-Clifton, Martinville, La Patrie, Sawyerville, Bury, Scotstown, Fontainebleau-Weedon, Saint-Romain, Audet et l'école Notre-Dame-de-Toute-Aide à Saint-Malo.

Comme ailleurs au Québec, ces réseaux fournissent de l'eau à des gens qui doivent faire bouillir leur eau de façon continue. Ces réseaux alimentent en tout ou en partie des municipalités, des écoles, des entreprises, des bases de pleine air etc.

Le ministre de l'Environnement, Paul Bégin, a raison de sonner l'alarme. Il semble bien décidé à favoriser l'action dans ce dossier qui nécessitera près de 40 millions \$ pour restaurer les 90 réseaux identifiés. Le ministre des Affaires municipales confirme que les travaux feront l'objet d'un financement accéléré.

Les intentions sont là mais, chez les municipalités et villages concernés, on est sceptique. On soutient déjà que la participation financière du gouvernement sera insuffisante si bien que la situation risque de perdurer.

Des exemples:

- À La Patrie, les élus municipaux affirment qu'il faudrait un nouveau puits, ce qui coûterait 268 000 \$. Le seul moyen de réaliser une telle correction serait d'obtenir au moins 90 pour cent d'aide financière.

- À Sawyerville, les travaux pourraient atteindre 150 000 \$ et la municipalité ne dispose que d'un maigre 6 000 \$ à son budget...

- À Hatley, où le réseau d'aqueduc date de 1901, le remplacement pourrait coûter 450 000 \$ alors que le budget annuel du village est de 700 000 \$! Les correctifs, c'est évident, ne seront pas réalisés dans les délais de la mise en demeure du ministère de l'Environnement.

Toujours à Hatley, qui compte 700 résidents, on doit faire bouillir l'eau depuis mai 1998, même pour laver les légumes... Pourtant, nous sommes en l'an 2000 dans une société privilégiée sur un territoire où l'eau est associée à la nature et à la santé.

Le chef libéral Jean Charest a déclaré cette semaine que le ministre de l'Environnement avait posé un geste symbolique. M. Charest estime que le problème est beaucoup plus grave dans l'ensemble du Québec.

La direction de la Société québécoise d'assainissement des eaux avance un coût de 400 millions \$ pour hausser de façon satisfaisante la qualité de l'eau potable au Québec.

La situation est sérieuse: 650 000 Québécois boivent encore de l'eau qui n'a subi aucune forme de traitement, 900 000 autres s'approvisionnent dans des réseaux où il y a une simple désinfection au chlore et il ne faut pas oublier de nombreux puits privés où la qualité de l'eau pourrait être contestée.

Une révision majeure s'impose. Si, trop souvent, on repousse les dossiers sur la protection de l'environnement, cette fois, c'est impossible car il y va de la santé publique.

La mémoire de Joseph-Armand Bombardier

La pertinence d'honorer la mémoire de M. Joseph-Armand Bombardier en nommant une autoroute à son nom ne fait pas de doute. Un modeste sondage, tenu par la Société Saint-Jean Baptiste du diocèse de Sherbrooke dans les pages de La Tribune il y a quelques mois, a vite fait d'inciter plus de 6 000 personnes à se prononcer en faveur d'une telle initiative.

La SSJB, son directeur général Marcel Bureau en tête, a de plus rassemblé une foule de lettres d'appui à cette possibilité à laquelle la Commission de toponymie du Québec accorde son attention.

Il y a cependant deux options: la 55 et la 10. M. Bureau soutient que la Commission préférerait la 55 tandis que Claude Boucher, député de Johnson et adjoint parlementaire du vice-premier ministre du Québec, pose nettement en faveur de l'autoroute 10 pour rendre hommage au célèbre inventeur de la motoneige.

Il serait opportun et utile que les meneurs d'ici s'entendent sur une option afin de faire front commun devant la Commission de toponymie.

La bonne idée des Castors

Les Castors et Sherbrooke ont fait jaser à nouveau dans la presse sportive du Québec cette semaine avec l'initiative de faire appel à Ghyslain Delage, Michel Bergeron, Jacques Demers et l'artiste Patrick Huard comme entraîneurs honoraires au début de la prochaine saison. Mes collègues Mario Goupil et Louis-Éric Allard ont mis les choses dans une juste perspective dans leurs chroniques et compte-rendus.

Les Castors ont eu une belle idée, une idée enviable... Nombreux sont les amateurs de hockey qui seront heureux d'accueillir Delage, Bergeron et Demers au Palais des sports, tout comme Patrick Huard qui a passé l'été chez-nous.

LE CHOIX
DIFFICILE DE
DAVID
PRICE



LETTRE OUVERTE

Frais exigés aux parents à la rentrée scolaire Des mises au point s'imposent !

À quelques jours de la rentrée scolaire, je juge important de faire le point sur une question qui préoccupe depuis toujours les commissions scolaires, soit les frais exigés des parents.

Au cours des dernières semaines, plusieurs chiffres ont circulé laissant entendre que les frais chargés aux parents pour l'éducation de leurs enfants s'élevaient à plus d'un milliard de dollars.

S'il est réel que les parents assument divers frais en lien avec l'éducation de leurs enfants, il m'apparaît important d'apporter les distinctions qui s'imposent entre les frais reliés directement à l'éducation de nos jeunes et les frais que les parents doivent assumer pour faire garder leurs enfants notamment.

Pour mettre fin à la valse des dollars que l'on impute à tort aux commissions scolaires, j'affirme que les frais aux parents pour le matériel didactique et les activités éducatives ont diminué au cours des dix dernières années.

D'ailleurs, le ministère de l'Éducation reconnaît dans un rapport d'étude publié en novembre 1999 que les commissions scolaires et les écoles font des efforts importants pour baisser la facture aux parents.

Le rapport constitué de données recueillies dans 65 commissions scolaires et 1 467 écoles indique que les frais demandés aux parents dans les écoles primaires sont en moyenne de 70 \$, alors que pour les élèves du secondaire ils sont en moyenne de 115 \$.

Or, lorsqu'on se réfère à un autre rapport du ministère de l'Éducation daté de décembre 1991, il nous révèle que les mêmes frais étaient de 70,11 \$ au primaire et de 113,72 \$ au secondaire.

Une facture qui a baissé depuis 10 ans

Donc, lorsqu'on compare des coûts identiques, on constate que, depuis 10 ans, la facture aux parents pour le matériel didactique et les coûts reliés aux activités éducatives a baissé dans les faits si l'on tient compte que l'inflation a été de près de 12,8 % durant cette période.

J'ajoute que les parents ont connu l'an passé un allègement supplémentaire de 15 millions, montant injecté au printemps par le mi-

nistre de l'Éducation et qui a été reconduit cette année. De plus, à compter de cette année, les calculatrices graphiques nécessaires pour certains cours de mathématiques seront gratuites ainsi que les flûtes à bec requises pour les cours de musique, soit un allègement supplémentaire de la facture aux parents de 8 M\$. Ces sommes s'ajoutent à celles consacrées par certaines commissions scolaires en fonction de leurs choix locaux.

Ceci dit, il y a de nouveaux coûts pour les parents qui se sont ajoutés, au cours des dernières années, à cause notamment du contexte familial qui a changé, (de plus en plus les deux parents étant au travail), et aussi, aux compressions budgétaires de près d'un milliard et demi qui se sont abattues sur les commissions scolaires au cours des 10 dernières années.

En d'autres mots, s'il y a eu augmentation de la facture pour certains parents, elle découle des frais de surveillance du midi et du transport du midi qui doivent s'autofinancer.

D'ailleurs, le constat qui est fait dans le rapport du MEQ indique clairement que ces frais sont principalement attribuables à la diminution des ressources budgétaires afin d'éviter de couper dans les services directs aux élèves.

Je reconnais que les frais de la rentrée constituent des coûts importants pour les parents. C'est la raison pour laquelle nous avons réclamé des réinvestissements à ce chapitre depuis de nombreuses années.

Nous avons également proposé au ministère de l'Éducation que le gouvernement absorbe les frais aux parents sous la forme de crédit d'impôt.

La Fédération des commissions scolaires du Québec a également fait de nombreuses représentations pour que le ministère de l'Éducation exige des éditeurs que les exercices soient inclus dans les manuels scolaires afin d'éviter aux parents d'acheter des cahiers d'exercices pour leurs enfants.

Les nouveaux volumes requis par la réforme du curriculum devraient corriger cette situation et diminuer la facture aux parents.

Je tiens à signaler également que les commissions scolaires et les écoles sont depuis longtemps sensibles aux situations financières difficiles que vivent plusieurs familles. Aussi,

la plupart des commissions scolaires ont des mesures palliatives pour les parents qui sont dans l'incapacité de payer: fonds d'aide, étalement du paiement, aide d'organismes extérieurs, frais payés par l'école, fondation, etc.

Il faut faire la différence entre les coûts éducatifs et les coûts de garderie.

Enfin, il m'apparaît important de situer les frais exigés aux parents dans leur contexte. On a fait état ces dernières semaines de frais de plus de 900 \$ exigés pour des services de garde le matin avant le début des cours et l'après-midi après les classes.

C'est là un service de garderie. Il en coûte actuellement 5 \$ par jour, alors que ça coûtait 15 \$ par jour, il y a quelques années. Ce n'est pas une dépense reliée à des services éducatifs mais bel et bien un service social lié à des situations familiales particulières. On doit se réjouir que l'école puisse offrir ce service mais, à mon avis, c'est entretenir de la confusion que d'attribuer cette dépense aux coûts reliés à la rentrée scolaire, tout comme d'y attribuer les frais reliés à l'achat de vêtements pour les enfants, par exemple.

C'est aussi laisser croire à tort que les commissions scolaires et les écoles abusent des parents, alors que partout des gestes concrets sont posés tant par les commissions scolaires, les conseils d'établissement des écoles et le ministre de l'Éducation pour diminuer les frais reliés à l'éducation.

Somme toute, sans nier que les parents doivent assumer des frais scolaires à la rentrée, il serait erroné de laisser croire que les frais reliés directement à l'éducation des jeunes sur lesquels les commissions scolaires et les écoles ont une emprise directe augmentent de façon inconsidérée. Au contraire, des efforts importants ont été faits pour réduire cette facture. Le réseau scolaire est sensible à cette situation et j'ai personnellement réclamé publiquement, à plusieurs reprises, un réinvestissement massif en éducation notamment pour soulager la facture aux parents. Éliminer totalement les frais chargés aux parents c'est un choix de société qui dépasse la responsabilité de l'école et des commissions scolaires.

André Caron
Président de la Fédération
des commissions scolaires du Québec

TRIBUNE LIBRE

Merci pour tout

L'édition 2000 des Concerts Place de la cité peut se vanter d'avoir une fois de plus remporté un vif succès auprès des amateurs comme des mélomanes. Plus de 12 500 personnes s'y sont déplacés pour voir et entendre quelque 200 artistes bien de chez-nous se produire sur la scène extérieure. Au total, six concerts Lundis classiques, six Concerts à la brunante, douze Concerts-midi ainsi que quatre Mercredis récents ont pris l'affiche à la Place de la cité entre le 19 juin et 27 juillet.

Par la présente, je désire remercier La Tribune pour la couverture de presse accordée à l'édition 2000 des Concerts Place de la cité. Merci pour votre présence aux concerts et pour votre précieuse collaboration qui ont, sans aucun doute, contribué au succès de cette édition!

En terminant, je te souhaite une excellente saison culturelle!

Suzie Hamel
Directrice Théâtre Granada

L'Église dans la rue

Le charismatique abbé Robert Jolicoeur, ce dimanche 20 août dernier, a célébré l'eucharistie du Seigneur dans la rue, plus précisément dans l'édifice Kayser, un édifice laissé à l'abandon trop longtemps, un refuge alors pour les jeunes de la rue.

L'Église diocésaine doit être de plus en plus dans la rue, hors les murs des églises, ici et là où sont les gens. L'abbé Jolicoeur, même s'il le voulait, ne peut pas être partout et répondre à tous les besoins.

Heureusement, l'Église diocésaine compte d'autres prêtres capables de nous actualiser la Parole de Dieu et de nous la rendre signifiante.

Le milieu estrien peut compter

aussi sur des prêtres, des religieux, des religieuses et des laïcs engagés lesquels, au nom de leur foi en Jésus, souvent de manière très discrète, travaillent à aider leurs semblables.

Après s'être ressourcées, souvent à l'église, ces personnes en sortent et elles accomplissent différentes oeuvres d'évangélisation. Elles sont, à n'en pas douter, présence de l'Église dans la rue.

Benoit Descôteaux
Sherbrooke

| ADMINISTRATION | RÉDACTION | PUBLICITÉ | TECHNOLOGIE | PRÉ-IMPRESSON & PRODUCTION | COMPTABILITÉ | TIRAGE |
|--|--|---------------------------------------|--|-------------------------------|--|---|
| Raymond Tardif Président et éditeur | René Morin Directeur de l'information Finances et administration | Maurice Cloutier Rédacteur en chef | Michel Morin Directeur de l'information Jacynthe Nadeau Adjointe au directeur | François Fouquet Directeur | Alain LeClerc Christian Melo Adjoints au directeur | René Béliveau Conseiller Stéphane Garant Adjoint |
| | | | | André Roberge Directeur | Steeve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur | Pierre Vallée Contrôleur |
| | | | | | Julienne Poulin Gérante du crédit | André Casteau Directeur |
| | | | | | | Serge Nadeau Adjoint au directeur |

Souffrant de spina-bifida

Alain Jutras réclame un traitement adapté

Karine TREMBLAY
Sherbrooke

Souffrant du spina-bifida et ulcéré d'avoir à se battre pour obtenir ses prestations d'aide sociale, Alain Jutras réclame du gouvernement du Québec un traitement personnalisé et adapté à ses besoins.

Le citoyen de Fontainebleau demande en effet à être retiré de la liste des personnes assistées sociales, mais désire que le gouvernement lui verse, en contrepartie, une indemnité mensuelle de 600 \$ pour son handicap, en plus de payer ses frais médicaux, ses médicaments et ses chaussures orthopédiques, lesquelles lui occasionnent des coûts de 3000 \$ annuellement.

En raison du spina-bifida, une malformation congénitale qui s'attaque à ses pieds, à sa colonne vertébrale et à sa vessie, Alain Jutras a dû cesser de travailler il y a déjà 10 ans.

«Je n'ai pas eu vraiment le choix. Le médecin m'a dit: "c'est ça ou bien on t'ampute les deux pieds." J'ai préféré cesser de travailler», soutient M. Jutras.

Jusqu'en 1997, celui-ci a vécu avec sa prestation de la Régie des rentes du Québec et les revenus de sa conjointe. Lorsqu'il s'est séparé de cette dernière, il y a trois ans, M. Jutras est devenu éligible à l'assistance sociale.

Du jour au lendemain, en 1999, les prestations ont cessé lorsque M. Jutras a refusé de remplir un formulaire de renseignements qu'il jugeait personnels.

«Les taxes que je paie, l'hypothèque que je verse, ça ne les regarde pas! J'avais rempli ce formulaire lors de ma toute première demande de prestations. Rien n'avait changé dans ma situation. Pourquoi aurais-je eu à y répondre de nouveau?», questionne-t-il.

Pendant sept mois, de novembre 1999 à mai 2000, les chèques mensuels d'assistance sociale n'ont pas été déposés dans la boîte aux lettres de M. Jutras.

«Pour joindre les deux bouts pendant cette période, j'ai reçu de l'aide de ma famille. Puis, en juin, après une intervention du sous-ministre de la Solidarité sociale, Guy Martin, mes prestations ont recommencé.»

Pour une très brève période cependant puisque, en juillet dernier, le chèque gouvernemental mensuel cessait de nouveau.

«J'en ai assez de me battre! Le gouvernement a cette fois interrompu son aide parce qu'il se demandait comment j'avais réussi à survivre sans pendant sept mois. Les intervenants à qui j'ai parlé m'ont demandé combien d'argent ma famille m'a versé. Ce n'est pas de leurs affaires! Qu'est-ce que ça change pour eux?», s'indigne Alain Jutras.

«Tout ce que je demande, reprend-il avec émotion, c'est un peu de compréhension et d'humanité de la part du gouvernement. J'en ai déjà assez de supporter les conséquences physiques de ma maladie sans devoir, en plus, être atteint moralement par l'incompréhension des ministères et des organismes», exprime Alain Jutras.

Aide

Celui-ci soutient avoir déjà fait le tour des organismes et des instances gouvernementales qui auraient pu lui venir en aide.

Le député du comté de Johnson et adjoint parlementaire du ministre Bernard Landry, Claude Boucher, l'Association spina-bifida et Pierre Gingras d'Action plus ont entre autres été rencontrés par Alain Jutras.

«Lucien Bouchard avait soutenu lors de la dernière campagne électorale que les gens considérés *soutien financier* (qui ne sont pas capables de travailler) ne feraient plus partie de la même enveloppe budgétaire que les personnes assistées sociales. Pourquoi ce projet ne se concrétise pas?», demande M. Jutras.

Ce dernier n'en est pas à sa première bataille contre le gouvernement, lui qui a déjà failli perdre son permis de conduire parce qu'il ne pouvait boucler sa ceinture de sécurité, en raison de sa maladie.

«J'avais un permis spécial m'autorisant à conduire sans ceinture et voilà que tout d'un coup, il n'était plus valide. J'avais récolté des amendes et j'étais sur le point de perdre mon permis. Je me suis battu pour en obtenir un autre et après plusieurs essais infructueux, c'est finalement en allant à l'émission de Jean-Luc Mongrain qu'on a reconnu mon invalidité et qu'on m'a dispensé d'attacher ma ceinture.»

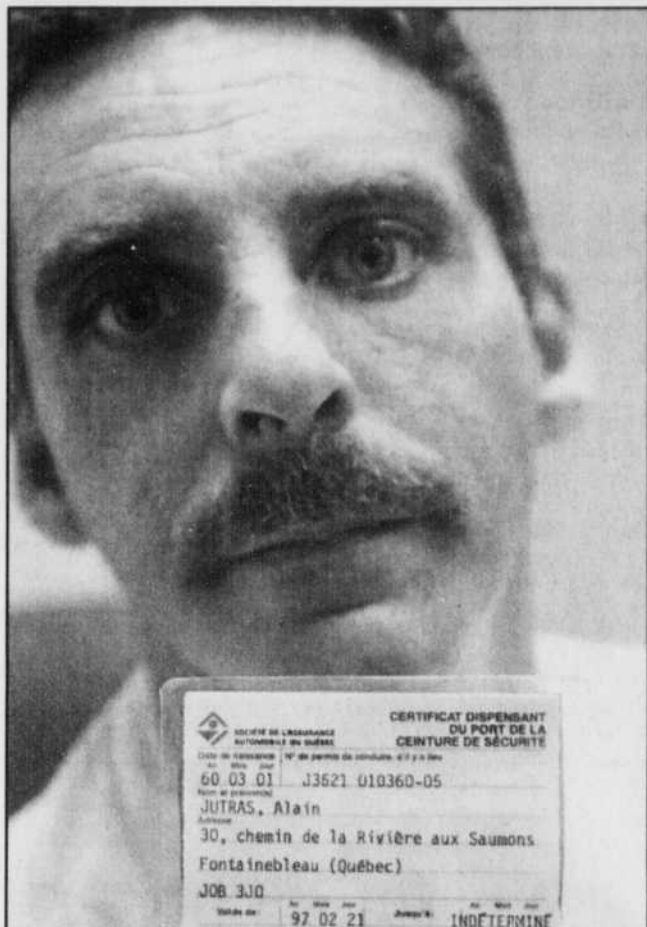


Photo Imacom, par Jocelyn Riendeau
Alain Jutras réclame du gouvernement du Québec un traitement personnalisé et adapté à ses besoins.

Motiv & Educ, des cours adaptés aux besoins des grands et petits

Michel RONDEAU
Sherbrooke

«Fonctionner par projets, j'ai toujours fait ça! Ça ne va pas bien à l'école. Tout le monde le dit. Changer (faire une réforme), c'est au moins essayer d'améliorer la situation.»

«Les jeunes sont entièrement responsables de leur choix de vie.»

«Les devoirs? Si c'est si bon, pourquoi c'est l'enfer, le soir à la maison. Moi, je n'en donnerais pas.»

À entendre parler Claudette Cléroux, on dirait presque la conceptrice de la nouvelle réforme en éducation.

Enseignante, motivologue et conférencière qui a fait ses preuves tant en Ontario qu'au Québec, Claudette Cléroux est une véritable tempête. Théâtrale, vive, créative, elle saisit son interlocuteur quel qu'il soit parce que le vrai touche tout le monde. Et avec elle, on est sous la douche de vérité constamment. Vérité dans la parole, vérité dans l'action et tout à un sens.

Devoirs et leçons

Logé à la Place Mi-Vallon, de Rock Forest, l'organisme qu'anime Mme Cléroux, Motiv & Educ, offre une activité appelée La Ludothèque, où les jeunes de six à 12 ans peuvent faire leurs devoirs et leurs leçons sous la supervision d'enseignants de 15h30 à 16h30, après quoi ils peuvent prendre un cours amusant avec des spécialistes.

Ainsi, le lundi, de 16h30 à 18 heures, c'est un cours de théâtre; le mardi, ce sont des arts plastiques; le mercredi, on passe à la danse; le jeudi, on s'amuse à des jeux de société; le vendredi, c'est «La Fureur» qui prend la place.

Claudette Cléroux offre aussi des cours privés de 18 à 19 heures pour aider les élèves à améliorer leur français ou leurs mathématiques, à récupérer. «On travaille par petits groupes de six ou sept élèves.»

Ces cours se répartissent sur la semaine. Le lundi, c'est en français de 1ère, 2e et 3e années; le mardi, on fait des mathématiques de 1ère, 2e et 3e années; le mercredi, c'est au tour des 4e, 5e et 6e années à retravailler leur français; le jeudi, les mathématiques de 4e, 5e et 6e années passent en revue; le vendredi est plus décontracté puisque l'impro et l'art oratoire composent le menu.

Motiv & Educ offre aussi des activités le samedi. Les jeunes peuvent prendre les arts créatifs avec Mme Cléroux ou la bande dessinée avec Valérie Descoîteaux.

C'est avec les arts créatifs que les jeunes plongent en pleine culture exotique. Le printemps dernier, c'est l'Afrique qui a amené les jeunes à la création de dessins, de masques, de tams-tams, de danses et ainsi de suite. Les participants vont jusqu'au goûter. Cet automne, Claudette Cléroux amènera les jeunes en Orient, plus particulièrement en Chine et au Japon.

Pour adultes

Claudette Cléroux offre aussi des activités pour les parents le soir, des soirées éducatives où ils trouvent réponse à leur besoin d'entendre et d'échanger. Ce sera tantôt au sujet de l'aide aux devoirs et aux leçons, ou sur le sentiment de culpabilité quand on dit Non. Ce sera aussi sur l'organisation de l'horaire: travail, famille, loisirs, repos,



Photo Imacom Jocelyn Riendeau

À Motiv & Educ, Claudette Cléroux a fait vivre un projet entièrement centré sur l'Afrique à ses jeunes, le printemps dernier. Mme Cléroux présente ici certaines créations des jeunes. Cet automne, l'enseignante «amène» le groupe en Orient.

couple. Plusieurs sujets d'intérêt pour les parents sont abordés.

Comme motivologue, Claudette Cléroux offre aussi des sessions sur la maîtrise de sa vie ou sur la gestion du stress. Elle peut même se rendre dans les écoles pour aborder des sujets de cet ordre intéressant les enseignants, comme elle l'a fait au sujet du stress dans plusieurs écoles d'Ontario.

Un certain nombre d'autres spécia-

listes collaborent avec Mme Cléroux et peuvent soit intervenir auprès des enfants, par exemple un psychologue ou un orthopédiste, soit offrir des activités aux jeunes et aux adultes, comme la spécialiste en bandes dessinées, en yoga ou en arts.

L'éventail des activités de Motiv & Educ est vaste. Pour de plus amples informations, on peut communiquer avec Claudette Cléroux au 563-2406.

Vrais spéciaux sous la tente!

SAMEDI 26 août 9 h à 16 h **DIMANCHE 27 août 10 h à 16 h**

au 2795, Route 108 LENNOXVILLE

TOUT EST RÉDUIT

- Démonstrateurs
- Neufs
- Reconditionnés

Préparation et livraison incluses

TROY-BILT **Bolens**
*Sujet à l'approbation du crédit Authorized Dealer

LES ÉQUIPEMENTS DAVID TAYLOR inc. **28 ANS SERVICE EN OR** **1 800 985-8455**
Samedi et dimanche (819)823-2582

Offrez-vous un nouveau regard

L'équipe Lasik Vision de Québec cumule de nombreuses années d'expérience en chirurgie oculaire au laser

699\$ /œil*

peu importe votre ordonnance

*Tout compris. Votre ordonnance doit pouvoir être traitée à l'aide des techniques LASIK ou PRK.

Nous sommes d'abord reconnus pour nos compétences

Notre mission : vous offrir les plus hauts standards de soins, au plus bas prix possible

Venez nous rencontrer à notre clinique de Québec pour une séance d'information qui aura lieu le mercredi 30 août 2000 à 19 heures. Stationnement gratuit derrière l'édifice.

1 888 MES YEUX 673-3937

www.lasik-vision.com

LASIK VISION

801, chemin Saint-Louis, bureau 240, Québec Tél. : 688-8485

VANCOUVER • BURNABY • CALGARY • EDMONTON • WINNIPEG • TORONTO • WINDSOR • MISSISSAUGA • NIAGARA FALLS • LONDON • OTTAWA • MONTREAL • QUEBEC • HALIFAX

Une garderie pas comme les autres pour pitou

Élise GIGUÈRE

Sherbrooke

Sur la rue Conseil à Sherbrooke, on retrouve une garderie pas comme les autres. Tous ses pensionnaires se promènent à quatre pattes et sont couverts de poils. La petite garderie de Sylvie Lessard est conçue pour accueillir les chiens.

Et le nom de la garderie en dit long: Garderie sans cage. Toute la journée, les chiens jouent librement ensemble. La cage est réservée seulement pour le coucher, si pitou passe la nuit à la garderie. Juste à voir les queues branler, on se rend compte que les chiens en redemandent.

«Les chiens rentrent ici en courant. Plusieurs clients me disent qu'ils font un cadeau à leur animal en l'amenant ici. Pour les chiens, c'est comme aller dans une base de plein-air», note Sylvie Lessard, propriétaire de la garderie.

Mais pour que tout se déroule sans anicroches, il faut suivre des règles bien établies. Ainsi, les petits et les gros chiens sont séparés: chacun sa salle de jeux. Et lorsque les grandes races

jouent dehors, les petits toutous jouent tranquillement à l'intérieur.

«On ne veut pas que les chiens soient stressés», explique la propriétaire. Pour plusieurs pitous, la garderie constitue un véritable processus de socialisation. «Des fois on reçoit des chiens peureux. Mais la plupart du temps, les chiens sortent socialisés et ouverts», raconte Sylvie Lessard.

Quel que soit le jour, Fido doit arriver à la garderie sans cage avant 11h «afin qu'il s'adapte à son environnement et qu'il participe à la mise en place de la hiérarchie.»

Plusieurs règles concernant les vaccins, la stérilisation et l'aboiement sont en vigueur pour assurer le bon déroulement des journées à la Garderie sans cage. Chiennes en chaleur et chiens agressifs ne peuvent entrer à la garderie.

«On n'est pas raciste!», lance Sylvie Lessard en parlant d'agressivité. Il n'est pas rare de voir des rothweilers et des dobermans à la garderie. C'est à l'aide d'un test qu'on vérifie si l'animal est assez doux pour se faire garder.

La propriétaire de la Garderie sans cage est une véritable passionnée de l'espèce canine. En plus d'avoir suivi

une formation cyno-professionnelle donnée par des éducateurs canins à Saint-Hyacinthe, elle a lu une foule de livres sur le sujet. «J'adore les chiens!», lance-t-elle. D'ailleurs, la Garderie sans cage vise un objectif précis: faire diminuer le taux d'abandons des chiens.

Mais pour ouvrir sa garderie canine, il a fallu que Sylvie Lessard ait du chien! «À la Ville, on ne voulait pas. On m'a dit: si ça aboie, on ferme!» Les chiens trop affirmatifs reçoivent donc un collier anti-aboiement correspondant à leur personnalité.

La Garderie sans cage amorce sa quatrième année de service. D'abord seule à la barre de son entreprise, Sylvie Lessard est maintenant secondée par trois employés. Et à certaines périodes, la place affiche complet. «Les gens avaient besoin de ce service-là!»

Avec la Garderie sans cage, même les propriétaires de chats ne sont pas en reste. En effet, la garderie offre un service de visite à domicile pour les minous esseulés.

Avis aux maîtres: tous les dimanches après-midi, de 13h à 17h, c'est portes ouvertes à la Garderie sans cage, située au 522, rue Conseil à Sherbrooke. Allez-y sans votre meilleur ami!



Photo Imacom, René Marquis
Sylvie Lessard, propriétaire de la Garderie sans cage, est une véritable passionnée des chiens... qui lui rendent bien!

LA MEILLEURE OFFRE DE L'ANNÉE!

Ne manquez pas votre coût!
Jusqu'au 31 août.

WINDSTAR LX 2000

235 \$/mois

Location 36 mois
Avec mise de fonds de 4 395 \$
TRANSPORT INCLUS



Windstar 2000: la seule minifourgonnette à avoir obtenu une cote de sécurité 5 étoiles pour les collisions frontales et latérales.

CHOISISSEZ LE PAIEMENT SUR 36 MOIS QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

| Mise de fonds ou échange équivalent | Mensualité |
|-------------------------------------|-------------|
| 4 395 \$ | 235 \$/mois |
| 2 195 \$ | 299 \$/mois |
| 0 \$ | 359 \$/mois |

- Configuration 7 places
- Moteur SEFI de 3,8 L, 200 ch
- Transmission automatique 4 vitesses à surmultipliée
- Freinage antiblocage aux 4 roues (ABS)
- Système antidémarrage SecurILock^{MC}

- Rétroviseurs, lève-glaces et verrouillage des portes électriques
- Sacs gonflables frontaux de deuxième génération
- Version 4 portes
- Déplacement latéral de la banquette de la 2^e rangée

- Sécurité enfants pour les portes latérales coulissantes
- Dégivreur de lunette arrière électrique
- Climatiseur
- Groupe éclairage
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes

VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC



www.fordquebec.com



Glaces unidirectionnelles non incluses. Transport inclus. Aucun dépôt de sécurité requis. Mise de fonds et première mensualité exigées. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation du crédit. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 60 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails. À la plus haute cote de sécurité pour le conducteur et le passager avant en cas de collisions frontales et latérales décernée par le gouvernement américain (National Highway Traffic Safety Administration) lors de tests effectués sur des véhicules dont la différence de poids n'excède pas 227 kg (500 lb). La cote pour les collisions latérales s'applique à un véhicule équipé de sacs gonflables latéraux offerts en option.